



Bulletin Officiel

N° 4115 Lundi 28 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS «SNMVT - MONOPRIX» 2

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 3

MAXULA PLACEMENT SICAV 4

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

CAPITALEASE SEED FUND 5

PROJET DE RESOLUTIONS

AMEN-BANK AGO 6-7

ASSEMBLEES GENERALES

LES ASSURANCES DES CREDITS COMMERCIAUX « ASSUR CREDIT » 8

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME AGO 9

BANQUE ZITOUNA AGO 9

BANQUE ZITOUNA AGE 9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 11-12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD -SODIS SICAR-

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

AMEN-BANK

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 – 03 – 2012

SICAV AMEN

ANNEXE IV

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 – 03 – 2012

FCP IRADETT 100

FCP IRADETT 50

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS

« SNMVT - MONOPRIX »

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Megrine Riadh, Tunis

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5.547.048 dinars** pour le porter de **27.735.240 dinars** à **33.282.288 dinars** et ce, par l'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **2.773.524 actions nouvelles gratuites** de nominal 2 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 13.867.620 actions anciennes composant le capital social actuel **à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes**, et ce, à partir du **04 juin 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 2.773.524 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la SNMVT – MONOPRIX seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **04 juin 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **04 juin 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **04 juin 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **04 juin 2012**.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité ainsi que les Etats financiers arrêtés au 31.12.2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2011, comme suit :

(En DT)	
RESULTAT D'EXPLOITATION 2011	245 939,278
Régularisation du résultat d'exploitation 2011	(9 627,663)
Report à nouveau 2010	204,029
Résultat distribuable 2011	236 515,644
Dividendes	236 455,439
Report à nouveau 2011	60,205

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **2,837 Dinars** et d'affecter le reliquat, soit 60,205 Dinars au compte « Report à nouveau ».

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de **Maxula Bourse**, à compter du **30 mai 2012**. L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Investissement SICAV.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 150 Dinars par administrateur et par séance au titre de jetons de présence pour l'exercice 2011. Ces jetons de présence seront supportés par le gestionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne tous pouvoirs au Porteur pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 24 mai 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2011, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition du résultat de l'exercice clos le 31.12.2011, comme suit :

Résultat d'exploitation 2011	109 817,410
Régularisation du résultat d'exploitation 2011	5 324,765
Report à nouveau 2010	69,158
Résultat distribuable 2011	115 211,333
Dividendes	115 206,325
Report à nouveau 2011	5,008

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **3,137 dinars** net par action et d'affecter le reliquat, soit 5,008 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende de Maxula Placement SICAV s'effectuera à partir du **30 mai 2012** aux guichets de **Maxula Bourse**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Placement SICAV.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration de Maxula Placement SICAV des jetons de présence relatifs à l'exercice 2011 pour un montant de 150 Dinars par administrateur et par séance.

Le montant des jetons de présence sera supporté par le gestionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

CAPITALease Seed Fund

Fonds d'amorçage

régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005.
Agrément du CMF N°36-2011 du 25 novembre 2011

United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de CAPITALease Seed Fund aura lieu à partir du **28 mai 2012**.

CAPITALease Seed Fund présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination :	CAPITALease Seed Fund
Siège social :	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
Forme juridique :	Fonds d'amorçage
Durée :	5 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune
Visa :	Visa n°12-0779 du 17 mai 2012
Objet Social :	Le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la phase de démarrage effectif. CAPITALease Seed Fund intervient essentiellement pour aider les promoteurs à: <ul style="list-style-type: none"> • exploiter les brevets d'invention, • achever l'étude technique et économique du projet, • développer le processus technologique du produit avant la phase de la commercialisation, • achever le schéma de financement.
Législation applicable :	Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005
Montant initial :	1 000 000 dinars divisé en 10 000 parts de 100 dinars chacune
Date d'agrément :	25 novembre 2011
Promoteurs :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Gestionnaire :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)
Dépositaire :	Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)
Distributeur :	United Gulf Financial Services North Africa (UGFSna)

Pour plus d'informations sur CAPITALease Seed Fund, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 17 mai 2012, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

AMEN-BANK

SIEGE SOCIAL : AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 MAI 2012 statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2011.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011 comme suit :

Affectation du bénéfice 2011

BENEFICE DE L'EXERCICE	64 509 718,648
REPORT A NOUVEAU	557,641
RESULTAT A REPARTIR	64 510 276,289
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	46 763 440,500
DIVIDENDES	14 000 000,000
FONDS SOCIAL	2 000 000,000
FONDS DE RETRAITE	100 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	1 646 000,000
REPORT A NOUVEAU	835,789

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le...

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 200 millions de dinars. Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

- Suite -

Quatrième Résolution

Le mandat des commissaires aux Comptes, le cabinet « les commissaires aux comptes associés M.T.B.F membre de Price Waterhouse Coopers », représenté par M. Belaifa venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet FINOR, représenté par Monsieur Faycel Derbel pour un mandat d'une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2014.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à 200 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres des différents comités à un montant global de 70 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par Monsieur le Président, Monsieur le Vice Président Directeur Général et Messieurs les administrateurs dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Neuvième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT »

Siège social : 7, Rue 8010 –Cité Montplaisir- 1002 Tunis

La Société ASSURCREDIT, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le jeudi 14 juin 2012, à 10 heures** au siège social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE »,14 rue Borgine –Montplaisir 1073-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011.
- ♦ Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs l'exercice 2011.
- ♦ Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2011.
- ♦ Conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.
- ♦ Quitus aux Administrateurs.
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- ♦ Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Fixation de la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit relatifs à l'exercice 2011.
- ♦ Cooptation d'un Administrateur
- ♦ Pouvoir pour formalités de publicité.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Hôtel Al jazira Zone Touristique
Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport et de Tourisme ALJAZIRA Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 02 Juin 2012 à 10H00 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2011
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents au même exercice.
- Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés 31/12/2011.
- Affectation des résultats de l'exercice 2011
- Quitus aux Administrateurs.
- Renouvellement du Mandat des administrateurs
- Nomination de commissaire aux comptes.

2012 - AS - 595

— *** —

Assemblée Générale extraordinaire
Banque Zitouna

2, Avenue Qualité de vie – 2015 Le Kram

Messieurs les actionnaires de Banque Zitouna sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le mardi 05 juin 2012, à 10 h au siège social de Banque Zitouna, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'article 12 des statuts relatif à la direction générale et la présidence du conseil d'administration.

2012 - AS - 607

L'Administrateur Provisoire

— *** —

Assemblée Générale Ordinaire
Banque Zitouna

2, Avenue Qualité de vie – 2015 Le Kram

Messieurs les actionnaires de Banque Zitouna sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 05 juin 2012, à 9 h au siège social de Banque Zitouna, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. L'arrêt de la mission de l'administrateur provisoire.
2. L'approbation de la désignation de nouveaux membres du conseil d'administration.

L'Administrateur Provisoire

2012 - AS - 599

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,691%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,763%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,794%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,836%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,877%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,908%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,960%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,002%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,033%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,085%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,114%	1 006,549
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,126%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,179%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,219%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,442%	1 021,300
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,731%	1 048,523
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,865%	1 066,313
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,200%	1 043,781
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,215
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	986,027
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 035,955
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,437
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,298
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,471
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,721

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,081	141,113		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,376	12,379		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,270	1,270		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,340	34,349		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,858	46,869		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	176,438	175,639		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE*	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	594,459	593,159		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	144,564	143,493		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,508	130,170		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,913	119,706		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,698	117,481		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,644	99,194		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,321	151,198		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	111,475	110,894		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,827	106,765		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 341,335	1 338,500		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 350,559	2 347,225		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,505	111,599		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,995	113,636		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,858	125,644		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 216,847	1 217,692		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	142,507	140,897		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,439	16,322		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 055,905	6 044,717		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 889,572	6 875,389		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,441	2,432		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,001	1,994		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,302	1,296		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,074	105,098
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,141	102,165
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,925	102,949
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,140	100,150
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,853	100,881
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,460	108,484
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	105,261	101,404
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,418	101,447
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,761	101,792
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,907	106,930
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,893	103,921
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,642	101,673
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,229	105,254
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	108,009	108,037
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,380	103,405
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,888	103,914
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,454	100,478
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	105,625	102,028
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	103,924	103,072
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,304	101,329

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	105,033	105,061
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	103,999	100,099
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,839	101,865
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,613	102,635
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,305	103,333
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11		10,514	10,636	10,639
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/11	3,915	103,618	101,119	101,148
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,367	101,393
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,945	103,007
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,445	75,276
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	161,100	159,291
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 613,851	1 595,836
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,575	114,396
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,250	115,034
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	100,201	98,709
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,724	16,710
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	282,147	280,499
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	45,039	44,861
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 659,998	2 639,058
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	83,541	83,181
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,012	59,813
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,870	103,668
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,376	116,040
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	111,430	110,756
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,899	11,890
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,065	13,048
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,144	17,103
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,705	17,619
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,093	13,031
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,908	10,895
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,612	10,602
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,538	10,533
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	131,753	131,308
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	131,567	131,153
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,412	11,329
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	125,678	125,091
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,775	21,514
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,952	99,703
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,926	100,809
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,064	98,080
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,962	100,090
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	121,191	121,672
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,604	147,636
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,404	11,416
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	125,330	125,381
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,687	119,781
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,375	106,298
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	106,509	106,228
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	188,121	187,607
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	165,156	164,827
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	141,879	141,859
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 245,611	10 224,157
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,933	221,014
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,784	144,930
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 638,985	1 631,596
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	116,832	116,845
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	101,822	102,227
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,407	121,563
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 256,993	10 257,580

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

**Société de Développement et d'Investissement du Sud
-SODIS SICAR-**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif , rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 8 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Moncef Ayadi BOUGUERBA.

**BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

ACTIFS	NOTES	2011	2010	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISES				
. Immobilisations incorporelles		27 995	25 355	2 640
Moins : Amortissements		-25 587	-24 428	-1 159
	1	2 408	927	1 481
. Immobilisations corporelles		888 233	879 653	8 580
Moins : Amortissements		-342 469	-284 245	-58 224
	2	545 764	595 408	-49 644
. Immobilisations financières	3	27 233 932	25 794 788	1 439 144
Moins: Provisions		-3 721 387	-2 796 321	-925 066
		23 512 544	22 998 467	514 077
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		24 060 716	23 594 802	465 914
. Autres actifs non courants	4	38 114	14 020	24 094
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		24 098 830	23 608 822	490 008
ACTIFS COURANTS				
. Clients et comptes rattachés		170 799	114 271	56 528
Moins : Provisions		-21 114	-21 114	0
	5	149 686	93 157	56 529
. Autres actifs courants		1 291 696	1 286 416	5 280
Moins : Provisions		-18 771	-18 771	0
	6	1 272 925	1 267 645	5 280
. Placements et autres actifs financiers		5 294 247	6 476 897	-1 182 650
Moins : Provisions		0	-305 314	305 314
	7	5 294 247	6 171 583	-877 336
. Liquidités et équivalents de liquidités	8	1 229 582	1 654 654	-425 072
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		7 946 440	9 187 039	-1 240 599
TOTAL DES ACTIFS		32 045 269	32 795 861	-750 592

(*) Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2011	2010	VARIATION
CAPITAUX PROPRES				
. Capital social		26 033 420	26 033 420	0
. Réserves		258 794	258 794	0
. Autres capitaux propres		1 114 205	1 118 239	-4 034
. Résultats reportés		-2 187 169	-884 238	-1 302 931
TOTAL CAPITAUX PROPRES AV. RESULTAT	9	25 219 250	26 526 215	-1 306 965
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 274 626	-1 302 931	28 305
TOTAL DES CAPIT. PROPRES AV. AFFECTATION		23 944 624	25 223 284	-1 278 660
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
. Emprunts		1 494 700	1 494 700	0
. Fonds 21/21		412 660	439 861	-27 201
. FOPRODI		2 193 790	1 877 040	316 750
. Fonds gérés		610 000	610 000	0
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	10	4 711 150	4 421 601	289 549
PASSIFS COURANTS				
. Fournisseurs et comptes rattachés			0	0
. Avances sur cession de participations	11	3 038 164	2 815 936	222 228
. Autres passifs courants	12	351 331	335 040	16 291
. Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		3 389 495	3 150 976	238 519
TOTAL DES PASSIFS		8 100 645	7 572 577	528 068
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		32 045 269	32 795 861	-750 592

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATION	Notes	2011	2010	VARIATION
. Revenus des titres de participations		135 723	107 381	28 342
. Produits de placement		363 699	419 452	-55 753
. Autres produits d'exploitation		36 664	34 764	1 900
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATIONS (I)		536 086	561 597	-25 511
CHARGES D'EXPLOITATIONS				
. Charges de personnel		453 865	326 422	127 443
. Dotations aux amortissements et provisions		994 537	1 270 676	-276 139
. Autres charges d'exploitation		208 476	290 305	-81 829
. Perte Et Moins Value Boursier		154 253		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATIONS (II)		1 811 131	1 887 403	-76 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		-1 275 045	-1 325 806	50 761
. Charges financières nettes		-1 334	-479	-855
. Autres gains ordinaires		2 303	28 662	-26 359
. Autres pertes ordinaires		-14	-4 647	4 633
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		-1 274 090	-1 302 270	28 180
. Impôts sur les bénéfices		-536	-661	125
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔTS		-1 274 626	-1 302 931	28 305
. Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 274 626	-1 302 931	28 305
. Effets des modifications comptables			0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE	13	-1 274 626	-1 302 931	28 305

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATION	Notes	2011	2010	VARIATION
. Revenus des titres de participations		135 723	107 381	28 342
. Produits de placement		363 699	419 452	-55 753
. Autres produits d'exploitation		36 664	34 764	1 900
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATIONS (I)		536 086	561 597	-25 511
CHARGES D'EXPLOITATIONS				
. Charges de personnel		453 865	326 422	127 443
. Dotations aux amortissements et provisions		994 537	1 270 676	-276 139
. Autres charges d'exploitation		208 476	290 305	-81 829
. Perte Et Moins Value Boursier		154 253		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATIONS (II)		1 811 131	1 887 403	-76 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		-1 275 045	-1 325 806	50 761
. Charges financières nettes		-1 334	-479	-855
. Autres gains ordinaires		2 303	28 662	-26 359
. Autres pertes ordinaires		-14	-4 647	4 633
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		-1 274 090	-1 302 270	28 180
. Impôts sur les bénéfices		-536	-661	125
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔTS		-1 274 626	-1 302 931	28 305
. Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 274 626	-1 302 931	28 305
. Effets des modifications comptables			0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE	13	-1 274 626	-1 302 931	28 305

SYSTEMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1-1- Présentation des comptes et des états financiers :

Les états financiers de la société « SODIS-SICAR » arrêtés au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions de la norme comptable générale du système comptable des entreprises.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie ont été présentés selon le modèle autorisé.

1-2- Système comptable :

La comptabilité de la société « SODIS-SICAR » est tenue sur un outil informatique. Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer du Grand livre, de la balance générale et de générer automatiquement les états financiers.

1-3- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS- SICAR » pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

1-3-1 Immobilisations :

a-Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées aux prix d'achat TVA comprise, du fait que le taux de déduction de la TVA est très faible.

Les cessions des immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées en diminution des immobilisations pour leur valeur brute. La différence entre la valeur comptable nette à la date de cession et le prix de cession est enregistrée au compte « Produits nets sur cession des immobilisations » ou au compte « charges nettes sur cession des immobilisations ».

La société pratique la méthode d'amortissement linéaire de ces immobilisations.

La société a adopté les nouveaux taux d'amortissement prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008 du Ministre de finance.

b- Immobilisations financières

Etant une société d'investissement à capital risque, la SODIS- SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisien. Sa participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisition.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées au compte « Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers ».

Les avances reçues par la SODIS-SICAR sur cession de ses prises de participation sont enregistrées au compte « Avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé – Deuxième volet (Tunisie) – EUROMED (Prêt conditionnel sur capitaux à risque), un contrat de financement a été signé en 1997 entre la Banque européenne d'Investissement « B.E.I » et la SODIS-SICAR, ayant pour objet la participation de la SODIS-SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la Commission européenne.

En outre, la SODIS-SICAR a signé en 1999 une convention avec le Ministère des finances portant sur la gestion du « FOPRODI ».

1-3-2- Unité monétaire :

Les comptes de la société « SODIS-SICAR » sont arrêtés et présentés en Dinars.

1-3-3- Continuité de l'exploitation :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

ACTIFS

NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes ont connu une augmentation de 1 481 DT en passant de 927 DT au 31/12/2010 à la somme de 2 408 DT à la clôture de l'exercice 2011.

Cette variation s'analyse comme suit :

▪ Acquisitions de l'exercice (Logiciels)	2 640 DT
▪ Dotations aux amortissements de l'exercice	-1 159 DT
Total	1 481 DT

NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes ont connu une diminution de 49 644 DT en passant de 595.408 DT au 31/12/2010 à la somme de 545 764 DT à la clôture de l'exercice 2011.

Cette variation s'analyse comme suit :

▪ Acquisitions de l'exercice	8 580 DT
▪ Dotation de l'exercice	-58 224 DT
Total	-49 644 DT

Les opérations intervenues sur le poste « Immobilisations Corporelles » sont analysées comme suit :

• Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions s'élèvent à la clôture de l'exercice 2011 à la somme de 8 580 DT et concernent les postes suivants :

- Matériel informatique	2 153 DT
- Equipements de bureaux	2 283 DT
- Install Générales, Agen et Aménag.	4 144 DT

Total **8 580 DT**

• Amortissements et reprises :

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2011 s'élèvent à 59 383 DT. A ce titre, les bases d'évaluation et les taux utilisés pour l'amortissement sont conformes aux taux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008 du Ministre de finance.

Le tableau ci-après, retrace les différents mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles intervenues au cours de l'exercice 2011 en valeurs brutes et en amortissements.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31/12/2011**

Désignations	V brute 01/01/2011	Acquis 20101	Cessions 2011	V.Brute 31/12/11	Amort. anterieurs	Cessions 2011	Dotat. 2011	Amort. cumulés 2011	V.C.N.31/12/2011
immobilisation incorporelles	25 355	2 640	-	27 995	24 428		1 159	25 587	2 408
logiciel	25 355	2 640	-	27 995	24 428		1 159	25 587	2 408
immobilisation corporelles	879 653	8 580	-	888 232	284 245		58 223	342 468	545 764
terrain	-	-	-	-	-		-	-	-
constructions	451 743	-	-	451 743	42 870		9 035	51 905	399 838
matériel informatique	51 107	2 153	-	53 260	46 098		2 895	48 993	4 267
matériel de transport	176 568	-	-	176 568	82 638		27 359	109 997	66 571
équipement de bureau	69 106	2 283	-	71 389	48 171		9 524	57 695	13 694
AAI construction	61 286	4 144	-	65 430	14 691		6 235	20 926	44 503
instal. Amé.agence	69 842	-	-	69 842	49 776		3 176	52 952	16 891
TOTAL	905 007	11 219	-	916 227	308 673	-	59 382	368 055	548 172

NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 23.512.544 DT au 31/12/2011, contre 22.998.467 DT au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 514.077 DT, qui se détaille comme suit :

Nouvelles participations

1.298.975 DT

▪ IKDAM GESTION	24.975
▪ STE DE GESTION COMPLEXE INDISTRUEL MEDENINE	150.000
▪ STE MAGHREBINE DES FRUITS SECS	125.000
▪ STE GREEN FRUITS	156.000
▪ SOPISUD	325.000
▪ COMPTOIR DE GLASSE ALIMENTAIRE	50.000
▪ STE HAZEL DE FORAGE	65.000
▪ ENTREPÔT GOUADRIA	223.000
▪ STE ALLTUNISIA	38.000
▪ STE SOGEMAC	40.000
▪ STE AFRICA BITUME	73.500

· STE NADOS	28.500	
Compte courant actionnaires		147.500 DT
· STE HYPOCAMP	100.000	
· CEPENT	35.000	
· Reclassement KAOUACH BETON	12.500	
Remboursement 21-21		-3.810 DT
Prêts accordés aux personnels en 2011(*)		21.090 DT
Reclassement Prêts personnels en 2011		-43.612 DT
Prêt Société ENNAJAH (totalement provisionnée)		19.000 DT
TOTAL 1		1.439.143 DT
DOTATIONS PROVISIONS 2011		-925.066 DT
TOTAL		514.077 DT

(*) : Le solde comptable des prêts au personnel à long et moyen terme présente un écart de 1089 DT par rapport au solde extra comptable.

Les Immobilisations Financières de la société **SODIS SICAR** ont été provisionnées au 31/12/2011 à hauteur de 925.066 DT détaillés comme suit :

Clients	Provisions 2010	Dotations 2011/ reprise	Provisions 2011
CIMENTERIE DE BIZERTE	294.261 DT	8.348 DT	302.609 DT
BAVARIA	40.800 DT	13.600 DT	54.400 DT
SOTUTEC	9.000 DT	3.600 DT	12.600 DT
SOEGAT	236.000 DT	120.000 DT	356.000 DT
STAR PLAST	15.000 DT	10.000 DT	25.000 DT
SCAM	0 DT	42.500 DT	42.500 DT
YASMINA PARK	225.300 DT	20.000 DT	245.300 DT
MED FOOD	174.000 DT	30.000 DT	204.000 DT
DAKYANUSS	121.500 DT	28.500 DT	150.000 DT
ELEZDIHAR	24.500 DT	7.000 DT	31.500 DT
SAT FONCAGE	24.500 DT	7.000 DT	31.500 DT
BISCUITERIE DABROUZ	27.000 DT	36.000 DT	63.000 DT
CALL MED	0 DT	10.000 DT	10.000 DT
CALL MED	60.000 DT	30.000 DT	90.000 DT
HOTEL DARELKMAR	22.500 DT	15.000 DT	37.500 DT
SOJET SUD	166.700 DT	166.600 DT	333.300 DT
SOVAPO	10.800 DT	5.400 DT	16.200 DT
MULTISERVICES	6.600 DT	3.300 DT	9.900 DT
ENNAJAH	7.500 DT	3.000 DT	10.500 DT
SOCER	6.600 DT	3.300 DT	9.900 DT
NOUR ENTREPOSAGE	0 DT	3.000 DT	3.000 DT
SOMOFAM	6.000 DT	4.000 DT	10.000 DT
TMC	0 DT	7.250 DT	7.250 DT
SPAS	3.300 DT	2.200 DT	5.500 DT
NOFASUD	0 DT	66.000 DT	66.000 DT
NOFASUD	0 DT	30.000 DT	30.000 DT
USAV	12.280 DT	6.160 DT	18.440 DT
LE GOLF DES OASIS	48.000 DT	113.672 DT	161.672 DT
IKDEM GESTION	0 DT	24.568 DT	24.568 DT
IKDEM GESTION	0 DT	24.568 DT	24.568 DT
IKDEM FONDS D'AMORCAGE	0 DT	41.125 DT	41.125 DT
CEPENT	0 DT	27.100 DT	27.100 DT
SOCIK	0 DT	12.275 DT	12.275 DT
Total / Provisions (1)	2.777.321 DT	925.066 DT	3.702.387 DT
Provisions Prêts	19.000 DT	0	19.000 DT
Total / Provisions (2)	2.777.321DT	925.066 DT	3.721.387DT

NOTE 4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31/12/2011 à 38.114 DT contre 14.020 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 24.093 DT qui se détaille comme suit :

Frais d'établissement	34.182 DT
Résorption De L'exercice	-10.088 DT
Total	24.093 DT

NOTE 5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2011 totalise 149.686 DT, contre un solde de 93.157 DT à la clôture de l'exercice 2010, enregistrant une augmentation de 56.528 DT ainsi détaillée :

Désignation	2011	2010	Variation
• Clients – rétrocessions (1)	152.790 DT	94.917 DT	57.873 DT
• Clients – prestations de services(2)	7.181 DT	8.525 DT	-1.344 DT
• Clients – produits non facturés (3)	10.829 DT	10.829 DT	0
Total Brut	170.800 DT	114.271 DT	56.528 DT
Provisions / Clients	-21.114 DT	-21.114 DT	0
Total Net	149.686 DT	93.157 DT	56.528 DT

(1) **Clients – rétrocessions** : la variation de ce compte s'explique comme suit

Sopem Sud	20.202 DT
Azur 2011	3.315 DT
Kawach - Bétons	25.634 DT
Céramique Des Sud	16.066 DT
Règlement 2011	-7.345 DT
Total	57.873 DT

(2) **Clients –prestations de services :** **7.181 DT**

CERAMIQUES DU SUD	3.360 DT
CALL MED (2008)	1.003 DT
BAVARIA (2006)	1.651 DT
SAT FONCAGE (2005)	385 DT
SOLDES ANCIENS (2004)	2.126 DT
REGLEMENT SERPSUD (2010)	-1.344 DT

La société est invitée à apprécier ces soldes pour pouvoir déterminer le montant d'une éventuelle provision, à constater.

(3) **Clients – produits non facturés** : Il s'agit des créances anciennes totalement provisionnées.

NOTE 6- AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2011 est de 1.272.925 DT contre 1.267.645 DT au terme de l'exercice 2010, enregistrant une augmentation de 5.281 DT, détaillée comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
• Fournisseurs – Débiteurs	3.718DT	3.058 DT	660 DT
• Personnel et comptes rattachés (1)	46.824 DT	48.404 DT	-1.580 DT
• Etat – Impôts et Taxes	313.735 DT	293.466 DT	20.269 DT
• Débiteurs Divers	0 DT	50.000 DT	-50.000 DT
• Avance / Recette de Finances (2)	794.120 DT	794.120 DT	0 DT
• Autres Débiteurs Divers (3)	78.649 DT	74.370 DT	4.282 DT
• Produits à recevoir	47.629 DT	18.772 DT	28.859 DT
• Charges constatées d'avances	7.019 DT	4.226 DT	2.792 DT
Total Brut	1.291.696 DT	1.286.416 DT	5.281 DT
Provisions / autres actifs courants	-18 771 DT	-18 771 DT	0
Total Net	1.272.925 DT	1.267.645 DT	5.281 DT

- (1) Le solde de la rubrique « personnel et comptes rattachés » enregistre essentiellement le reclassement de l'échéance à moins d'un an des prêts accordés au personnel sur le fonds social, et les avances sur salaires.
- (2) Ce compte enregistre une avance versée au trésor public, au titre d'un redressement fiscal. L'affaire est actuellement en justice, en dernier recours, devant le tribunal administratif. Par prudence, la société doit constater une provision qui couvre le risque fiscal lié à cette affaire. Ce risque est estimé à 1.586.000 DT.
- (3) Le solde du compte « Autres Débiteurs Divers » s'élève à 78.651 DT au 31/12/2011, se détaillant comme suit :

- NOFASUD (a)	39.042 DT
- EL WIFACK LEASING	18.175 DT
- Personnel détaché	102 DT
- SUD INVEST	53 DT
- SODINO/SIDCO/FRDCM	20.604 DT
- STIM	240 DT
- SOFIGES	433 DT

Total **78.649 DT**

(a) : il s'agit d'une créance à l'envers de la NOFASUD, et ce, au titre de salaire impayé du directeur générale de la NOFASUD (Cadre de la SODIS- SICAR détaché à la NOFASUD).

NOTES 7- PORTEFEUILLE PLACEMENTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2011 est de 5.294.247 DT contre 6.171.583 DT à la clôture de l'exercice 2010, soit une diminution de 877.336 DT détaillée ainsi :

Désignation	2011	2010	Variation
◇ Actions (1)	3.294.247	3.171.583	122.664
▪ BTEI	1.487.954	1.479.063	8.891
▪ STB	0	78.840	-78.840
▪ SITS	0	13.480	-13.480
▪ TUNISAIR	5.766	7.166	-1.400
▪ GIF	12.535	12.080	455
▪ SFBT	355.417	327.568	27.849
▪ BIAT	59.454	35.971	23.483
▪ ASSADE	11.099	11.460	-361
▪ STAR	132.342	34.580	97.762
▪ BNA	0	35.961	-35.961
▪ SPDIT	25.636	24.063	1573
▪ TPR	0	14.604	-14.604
▪ SOTRAPIL	6.125	5.402	723
▪ ATL	96.216	90.554	5.662
▪ SOMOCER SOFIGES	11.013	6.215	4.798
▪ ARTES	0	12.539	-12.539
▪ ATTIJARI SCAV	161.967	81.816	80.151
▪ ATTIJARI BANK	75.256	86.864	-11.608
▪ CIL	13.880	25.265	-11.385
▪ MAG GEN	25.868	49.261	-23.393
▪ MONOPRIX	33.919	53.134	-19.215
▪ BT	21.612	46.248	-24.636
▪ TUN RE	28.485	17.500	10.985
▪ ENNAKEL	235.500	293.945	-58.445
▪ STB SICAV	189.388	158.273	31.115
▪ CIMENTERIE DE BIZ	200.365	169.723	30.642
▪ CARTHAGE CIME	40.070	0	40.070
▪ SALIM	14.926	0	14.926
▪ PGH	24.810	0	24.810
▪ SOMOCER	3.966	0	3.966
▪ ACTION T H	17.692	0	17.692
▪ SALIM SOFIGES	2.985	0	2.985
◇ Bons de Trésor (2)	2.000.000	3.000.000	-1.000.000
▪ PLACEMENT A TERME	2.000.000	3.000.000	-1.000.000
Total Brut (1) + (2)	5.294.247	6.171.583	-877.336

Les actions sont cotés en bourse et sont considérés comme très liquides. Ils sont ainsi comptabilisés à leur valeur de marché (cours boursier moyen du mois décembre 2011) et les plus ou moins values dégagées sont portés en résultat.

Les actions cédées sont évaluées au coût moyen pondéré de la période.

NOTE 8 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur de la rubrique au 31/12/2011 est de 1.229.582 DT, contre 1.654.654 DT à la clôture de l'exercice 2010. Enregistrant une diminution de 425.072 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Attijari Bank	203.364	203.426	-62
Attijari Bank / Fond social	5.738	1.932	3.806
BH	152.672	136.680	15.992
STB	31.684	32.979	-1.295
BNA	829.515	1.248.849	-419.334
Compte Courant Postal	6.286	30.604	-24.318
Caisse	323	184	139
Total	1.229.582	1.654.654	-425.072

NOTE 9- CAPITAUX PROPRES

Le solde des capitaux propres au 31/12/2011 est de 23.944.624 DT, contre 25.223.284 DT à la clôture de l'exercice 2010, enregistrant une diminution de 1.278.659 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
▪ Capital Social	26.033.420	26.033.420	9.762.532
▪ Réserves	258.794	258.794	0
▪ Autres capitaux propres	1.114.205	1.118.239	-4.033
▪ Résultats reportés	-2.187.169	-884.238	-1.302.931
Total des capitaux propres avant résultat	25.219.250	26.526.215	-1.306.965
▪ Résultat de l'exercice	-1.274.626	-1.302.931	28.305
Total des capitaux propres avant affectation	23.944.624	25.223.284	-1.278.659

La diminution des capitaux propres avant résultat, est de 1.306.965 DT, se détaille comme suit :

▪ L'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2010	-1.302.931
▪ mouvements sur Fonds Social	-4.033
Variation	-1.306.965

NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2011, les passifs non courants de la société «SODIS-SICAR» s'élèvent à 4.711.150DT, contre 4.421.601DT au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 289.549 DT détaillée comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Emprunts BEI	1.494.700	1.494.700	0
Fonds 21 / 21 (1)	412.660	439.861	-27.201
Fond FOPRODI (2)	2.193.790	1.877.040	316.750
Fonds Gérés	610.000	610.000	0
Total	4.711.150	4.421.601	289.549

(1) Fonds provenant de l'Etat dans le cadre de financement du projet 21-21. La baisse de ce compte pour 27.201 DT, représente les frais 2011.

(2) Fonds provenant de l'Etat dans le cadre de financement des projets de développement. L'augmentation de ce compte pour 316.750 DT se détaille comme suit :

Participations / SOGEMAC	40.000 DT
Participations / AFRIQUE BETUME	36.750 DT
Participations / QUADRIA	164.000 DT
Participations / GREEN FRUIT	76.000 DT
TOTAL	316.750 DT

NOTE 11 - AVANCES SUR CESSION DE PARTICIPATIONS

A la date de clôture de l'exercice 2011, les avances sur cession de participations totalisent 3.038.164 DT, contre 2.815.936 DT au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 222.228 DT, détaillée comme suit :

Participations	2011	2010	Variation
Participations / AZUR	88.500	56.000	32.500
Participations / KAWACH BETONS	75.000	25.000	50.000
Participations / HOTEL SOJAPROH	148.092	8.364	139.728
Participations / SOGENAS	100.000	100.000	0
Participations / Céramiques du Sud	837.000	837.000	0
Participations / Gramasud	100.000	100.000	0
Participation / Hôtel Abir	46.000	46.000	0
Participation / Star Tourisme	900.000	900.000	0
Participation / Med Invest (Diana Club)	315.000	315.000	0
Participation / Amen Agricole	16.265	16.265	0
Participation / CIF	200.000	200.000	0
Participation / SOGEGAT	44.000	44.000	0
Participation / FOYER UNIVER DU SUD	125.000	125.000	0
Participation / BISCUITERIE DABROUZ	33.306	33.306	0
Participation / AB COMMUNICATION	10.000	10.000	0
Total	3.038.164	2.815.936	222.228

L'augmentation de solde de cette rubrique, soit 222.228 DT, s'explique par l'encaissement des avances sur cessions de participations, au cours de l'exercice 2011.

NOTE 12- AUTRES PASSIFS COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2011, les autres passifs courants de la société « SODIS-SICAR » totalisent 351.331 DT, contre 335.040 DT au 31/12/2010, soit une augmentation de 16.291 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	2011	2010	Variation
Personnel et comptes rattachés	111	111	0
Etat – Impôts et Taxes	24.000	20.812	3.188
Associés – Dividendes à payer (1)	110.954	110.954	0
Créditeurs Divers BEI / FOPRODI (2)	148.416	137.766	10.650
Organismes Sociaux	26.763	22.536	4.227
Charges à payer	39.659	41.433	-1.774
Compte d'attente	1.428	1.428	0
Total	351.331	335.040	16.291

(1) Le solde du compte « Associés dividendes à payer », comprend des dividendes relatifs à des exercices antérieurs à plus de cinq ans et qui sont devenus prescrit, suivant le code des sociétés commerciales.

(2) Il s'agit essentiellement des plus values encaissées, revenant à la BEI.

NOTE 13- ETAT DE RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2011 est déficitaire de 1.274.626 DT, contre un résultat net déficitaire de 1.302.931 DT à la clôture de l'exercice 2010, enregistrant une diminution de 28.305 DT, qui s'explique essentiellement par l'amélioration de résultat d'exploitation de 50.761 et la baisse des autres gains ordinaires de 26.359

Le détail des produits d'exploitation au 31/12/2011 est comme suit :

- Revenus des titres des participations **135.723 DT**

▪ KAWECH	25.634 DT
▪ AZUR	6.631 DT
▪ CERAMIQUES DE SUD	16.066 DT
▪ SOGAPROCH	31.952 DT
▪ ATTIJARI SICAR	7.938 DT
▪ SOPEM SUD	20.202 DT
▪ DIV LED GIPS	27.300 DT

- Produits des placements **363.699 DT**

▪ Dividendes /placements	142.172 DT
▪ Plus value / Cessions	124.449 DT
▪ Plus value Latente	12.928 DT
▪ Intérêts/Placements	84.150 DT

- Autres produits d'exploitation		36.664DT
•Etudes et prestations de services	14.230 DT	
•Jetons de présence	20.750 DT	
•Produits 21-21	1.684 DT	
	Total	536.086 DT

Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une diminution de 76.272 DT en passant de 1.887.403DT au 31/12/2010 à 1.811.131DT au 31/12/2011. Cette diminution résulte des éléments suivants :

- Les charges de personnel sont passées de 326.422DT en 2010 à 453.865 DT en 2011, soit une augmentation de 127.443 DT;
- Les dotations aux amortissements et aux provisions ont connu une diminution de 276.139DT ; elles ont passé de 1.270.676 DT en 2010 à 994.537 DT en 2011;
- Les autres charges d'exploitation ont connu une diminution de 81.829 DT en passant de 290.305 DT au 31/12/2010 à 208.476 DT au 31/12/2011;

Compte tenu de ce qui précède, le résultat d'exploitation accuse un déficit de 1.275.045 DT en 2011 contre un déficit de 1.325.806 DT en 2010, soit une augmentation de 50.761 DT.

Après la prise en compte des charges financières nettes, des autres éléments ordinaires et de l'impôt dû, le résultat net de l'exercice 2011 atteint un déficit net de 1.274.626 DT.

NOTE 14- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie à la fin de l'exercice 2011 de la SODIS-SICAR a connu une diminution de 1.607.723 DT par rapport à l'exercice 2010 et ce, en passant de 8.131.551 DT au 31/12/2010 à 6.523.829 DT à la clôture de l'exercice 2011.

Cette diminution provient de la diminution des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 507.743 DT, ainsi que la régression des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement et d'exploitation respectivement de 1.496.657 DT et 618.810 DT.

Il est à noter que les rubriques de l'état de flux tel que présentés doivent être retraités pour mieux refléter les spécificités d'une SICAR.

NOTE 15-EVENTUALITES :

la note 15 aux états financiers qui décrit l'incertitude relative à l'issue de la vérification approfondie menée par les services de contrôle de l'administration fiscale, dont les résultats nous ont été notifiés le 22 décembre 2011 et couvrant les impôts et taxes suivants :

- L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2010;
- Les acomptes prévisionnels, le fonds de promotion des logements des salaires, la taxe sur les collectivités locales et les retenues à la source pour la période allant du 01^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la valeur ajoutée pour la période allant du 01^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la formation professionnelle du 01^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010.

Cette note indique que les résultats du contrôle fiscal mentionnent un impacte potentiel total s'élevant à 550 959 dinars qui se défalque comme suit :

- un montant à payer en principal et en intérêts relatif aux impôts et taxes ci-haut mentionnés de 336 936 dinars
- un réajustement de l'actif d'impôts sur les sociétés de 214 023 dinars passant de 293 466 dinars à 79 045 dinars.

Toutefois, il convient de noter que la société a contesté les résultats du contrôle fiscal dans les délais impartis, et qu'au jour de ce rapport l'administration fiscale n'a pas communiqué sa réponse.

NOTE 16- EVENEMENTS POSTERIEUR A LA CLOTURE :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 26 avril 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

**A Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement du Sud
«SODIS - SICAR »**

**Complexe commercial et administratif
Rue Mansour Elhouch – Médenine 4119**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2011**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons examiné le bilan de la **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD « SODIS – SICAR »** arrêté au 31 décembre 2011, totalisant la somme de **32.045.269 DT**, l'état de résultat dégageant un déficit net de **1.274.626 DT** et l'état de flux de trésorerie présentant une variation négative de **1.607.723 DT**.

1- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de révision Comptables généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

L'audit des ces états financiers, arrêtés au 31/12/2011, nous a permis de relever que des avances ont été versées à l'administration fiscale, au cours d'un exercice antérieur, pour un montant de 794.120 DT, et ce, au titre d'un redressement fiscal. L'affaire est actuellement en justice, en dernier recours, devant le tribunal administratif. Par prudence, la société doit constater une provision pour couvrir le risque fiscal estimée à 1.586.000 DT. (Note 6)

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, compte tenu des diligences accomplies, conformément aux recommandations de la profession et sous réserve de l'incidence de la remarque formulée ci-dessus, nous certifions que les états financiers ci-joints, sont sincères et réguliers et qu'ils présentent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la **Société de développement et d'investissement du sud « SODIS-SICAR »** au 31 décembre 2011 ainsi que le résultat de ces opérations à cette date.

4- Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 15 aux états financiers qui décrit l'incertitude relative à l'issue de la vérification approfondie menée par les services de contrôle de l'administration fiscale, dont les résultats nous ont été notifiés le 22 décembre 2011 et couvrant les impôts et taxes suivants :

- L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2010;
- Les acomptes prévisionnels, le fonds de promotion des logements des salaires, la taxe sur les collectivités locales et les retenues à la source pour la période allant du 01^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la valeur ajoutée pour la période allant du 01^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2010;
- La taxe sur la formation professionnelle du 01^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010.

Cette note indique que le résultat du contrôle fiscal mentionne un impact potentiel total s'élevant à 550 959 dinars qui se défalque comme suit :

- un montant à payer en principal et en intérêts relatif aux impôts et taxes ci-haut mentionnés de 336 936 dinars
- un réajustement de l'actif d'impôts sur les sociétés de 214 023 dinars passant de 293 466 dinars à 79 045 dinars.

Toutefois, il convient de noter que la société a contesté le résultat du contrôle fiscal dans les délais impartis, et qu'au jour de ce rapport l'administration fiscale n'a pas communiqué sa réponse.

Par conséquent l'issue final y afférent ne peut être anticipé à la date d'arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2011 et qu'aucune provision n'a été, conséquemment, constituée au titre des risques qui pourraient en résulter.

Note opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

5- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2012

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
AYADI BOUGUERBA**

**A Messieurs les Actionnaires de la Société de Développement et d'Investissement du Sud
«SODIS - SICAR »**

**Complexe commercial et administratif
Rue Mansour Elhouch – Médenine 4119**

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS ET L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attacherait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 ET SUIVANTS DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

I. CONVENTIONS CONCLUES DURANT L'EXERCICE 2011:

Au cours de nos vérifications des opérations relatives à l'exercice 2011, nous n'avons pas reçu d'avis, de la part de votre Conseil d'Administration, concernant des opérations régies par les dispositions desdits articles, et nos travaux n'ont pas relevé l'existence de telles opérations.

II. CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT A L'EXERCICE 2011:

Au cours de nos vérifications des opérations relatives à l'exercice 2011, nous n'avons pas relevé des conventions précédemment approuvées, concernant des opérations régies par les dispositions desdits articles, et nos travaux n'ont pas relevé l'existence de telles opérations.

III. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

A. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président directeur Général est fixée par le conseil d'administration de la société SODIS-SICAR, conformément aux dispositions du décret n° 90-1855 du 10 Novembre 1990, fixant le régime de rémunérations des chefs d'entreprises à majorité publique, tel que modifié par les textes subséquents. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 59.407 dinars, de divers avantages en nature d'une valeur égale à 9.120 dinars se défalquant entre 900 DT tickets restaurant et la contre valeur de 6.000 litre d'essence par ans soit 8.220 DT ainsi que de la mise à sa disposition d'une voiture de fonction ; ainsi pour des jetons de présence pour 1.999 DT.
- L'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est élevée à 34.875 dinars.

B. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

	Président Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
▪ Avantages à court terme	68.527	-	34.875	37.875
▪ Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
▪ Autres avantages à long terme	-	-	-	-
▪ Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
▪ Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	68.527	-	34.875	37.875

CONVENTIONS ET OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

L'article 475 vise les conventions conclues entre, deux sociétés ou plus appartenant à un groupe de sociétés ont les mêmes dirigeants, la société mère et l'une des sociétés filiales.

Au cours de nos vérifications des opérations relatives à l'exercice 2011, nous n'avons pas relevé des opérations régies par les dispositions desdits articles, et nos travaux n'ont pas relevé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 28 Avril 2012

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
AYADI BOUGUERBA**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Nouredine HAJJI et M Ahmed BELAIFA.

Bilan Arrêté au 31.12.2011 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-décembre	
		2011	2010
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	150 593	185 514
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	263 939	173 291
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	4 285 124	3 714 109
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	210 047	144 292
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	443 839	433 464
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	107 968	101 382
AC7 Autres actifs	(1-7)	54 679	54 914
TOTAL ACTIFS		5 516 189	4 806 966
PA1 Banque Centrale	(2-1)	576 461	85 121
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	151 009	223 481
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	3 712 487	3 497 715
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	581 642	489 311
PA5 Autres passifs	(2-5)	52 330	119 538
TOTAL PASSIFS		5 073 929	4 415 166
CP1 Capital		100 000	100 000
CP2 Réserves		277 326	229 973
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		1	1
CP6 Résultat de l'exercice		64 510	61 403
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	442 260	391 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		5 516 189	4 806 966

Etat des engagements Hors Bilan
Arrêté au 31.12.2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-décembre	
		2011	2010
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	875 341	640 633
HB 02- Crédits documentaires	(4-2)	197 802	139 549
HB 03- Actifs donnés en garantie		567 000	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 640 143	780 182
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES</u>			
HB 04- Engagements de financement donnés		348 880	249 763
HB 05- Engagements sur titres		1 049	191
TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	(4-3)	349 929	249 954
<u>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS</u>			
HB 06- Engagements de financement reçus		31 117	-
HB 07- Garanties reçues	(4-4)	776 256	768 581 (*)

(*) Le chiffre de 2010 a été retraité pour les besoins de comparabilité

Etat de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
		2011	2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>347 678</u>	<u>330 840</u>
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1) 259 330	245 421
PR2	Commissions perçues	(5-2) 43 778	44 807
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 19 290	17 805
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 25 280	22 807
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		<u>(176 662)</u>	<u>(160 506)</u>
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5) (172 092)	(155 854)
CH2	Commissions encourues	(4 570)	(4 652)
PRODUIT NET BANCAIRE		171 016	170 334
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6) (28 544)	(42 312)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5-7) 238	(1 327)
PR7	Autres produits d'exploitation	1 793	1 751
CH6	Frais de personnel	(5-8) (52 631)	(40 640)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8) (12 910)	(11 713)
CH8	Dotations aux amortissements	(5-8) (5 473)	(5 001)
RESULTAT D'EXPLOITATION		73 489	71 092
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-9) 256	3 095
CH11	Impôt sur les sociétés	(9 235)	(12 784)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		64 510	61 403
	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		64 510	61 403
	Effet des modifications comptables		(8 560)
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		64 510	52 843
	RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)	(5-10) 6,450	6,140
	RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)	(5-10) 6,451	6,140

Etat de flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-décembre	
		2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		308 587	303 487
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(158 544)	(149 235)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(8 157)	(22 374)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(591 391)	(802 317)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		197 135	523 343
Titres de placements		(56 136)	(28 222)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(56 874)	(39 209)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(76 296)	(6 216)
Impôt sur le bénéfice		(5 728)	(10 424)
<u>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		(447 404)	(231 167)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		27 872	18 723
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(13 386)	28 616
Acquisition / cessions sur immobilisations		(12 059)	(4 879)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		2 427	42 460
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3		
Émission d'actions		-	-
Émission d'emprunts		50 000	80 000
Remboursement d'emprunts		(19 253)	(11 198)
Augmentation / diminution ressources spéciales		61 202	47 027
Dividendes versés et autres distributions		(14 050)	(11 956)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		77 899	103 873
Incidence des variations des taux de change / liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(367 078)	(84 834)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	6-4	(69 529)	15 305
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		(436 607)	(69 529)

Notes aux états financiers 31 décembre 2011

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 100.000.000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social est divisé en 10.000.000 actions de 10 dinars chacune, réparties comme suit:

Actionnaires	Montant	Pourcentage
Actionnaires Tunisiens	98 882	99%
Actionnaires Etrangers	1 118	1%
Total	100 000	100%

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2011 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont

comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5 Mesures conjoncturelles pour 2011:

1.5.1 Provisions collectives :

En application de la circulaire aux banques N° 2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a comptabilisé en résultat de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions ont été déterminées en appliquant les règles prévues par la note aux établissements de crédit N° 2012-08 du 2 mars 2012.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2011. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de **21 066 KDT**.

1.5.2 Réserve des intérêts :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés à concurrence de **9 483 KDT**.

1.5.3 Classification des engagements:

En application des dispositions de la circulaire de la BCT 2011-04, les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

2- Portefeuille titres

2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Electronique	20%
Coffres forts	4%

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

L'impact de cette méthode d'évaluation est de (197) KDT en 2011.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de décembre 2011. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2011.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2011 un montant de 150 593 KDT contre 185 514 KDT au 31.12.2010 et se décompose comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	29 338	39 324	(9 986)	(25%)
BCT, CCP et TGT	121 255	146 190	(24 935)	(17%)
Total	150 593	185 514	(34 921)	(19%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	29 638	39 624	(9 986)	(25%)
Provisions caisse	(300)	(300)	-	-%
Sous total 1	29 338	39 324	(9 986)	(25%)
BCT	120 968	146 403	(25 435)	(17%)
Provisions BCT	(569)	(575)	6	(1%)
Sous total 2	120 399	145 828	(25 429)	(17%)
CCP	1 063	446	617	138%
Provisions CCP	(207)	(84)	(123)	146%
Sous total 3	856	362	494	136%
Total	150 593	185 514	(34 921)	(19%)

Il est à noter que certains comptes BCT comportent au 31 décembre 2011 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés. Il est à signaler toutefois qu'un effort extrêmement louable a été fourni par le comité de suivi de l'apurement des suspens signalés sur les comptes BCT devises et qui s'est traduit par l'élimination de 97,7% des suspens antérieurs au 31.12.2010.

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2011 un montant de 263 939 KDT contre 173 291 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	59 900	32 147	27 753	86%
Prêts aux établissements bancaires	39 330	13 039	26 291	202%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	12	10	2	20%
Provisions sur les correspondants	(225)	(521)	296	(57%)
Total créances sur les établissements bancaires	99 017	44 675	54 342	122%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	16 641	7 730	8 911	115%

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Prêts aux établissements financiers	147 253	119 692	27 561	23%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	1 028	1 194	(166)	(14%)
Total créances sur les établissements financiers	164 922	128 616	36 306	28%
Total	263 939	173 291	90 648	52%

Il est à noter que certains comptes de correspondants comportent au 31.12.2011 plusieurs suspens débiteurs et créditeurs non apurés. Il est toutefois à noter que les suspens antérieurs au 31.12.2010 ont été apurés à hauteur de 93,6%.

(1) La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle et la nature de la relation hors créances rattachées et provisions se présente comme suit:

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	99 230	-	-	-	99 230
Avoirs en comptes	59 900	-	-	-	59 900
Prêts	39 330	-	-	-	39 330
Etablissements financiers	26 498	33 724	100 549	3 123	163 894
Avoirs en comptes	16 641	-	-	-	16 641
Entreprises associées	10 041	-	-	-	10 041
Autres	6 600	-	-	-	6 600
Prêts	9 857	33 724	100 549	3 123	147 253
Entreprises associées	1 901	4 415	15 228	-	21 554
Autres	7 956	29 309	85 321	3 123	125 709
Total	125 728	33 724	100 549	3 123	263 124

(2) Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

(3) Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2011 et 2010 se présente comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	649 930	553 273	96 657	17%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	3 337 329	2 902 791	434 538	15%
Crédits sur ressources spéciales (3)	297 865	258 045	39 820	15%
Total (*)	4 285 124	3 714 109	571 015	15%

Il est à noter qu'une différence négative constatée entre l'encours comptable des créances sur la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification.

Le stock de provision et d'agios réservés ont été en totalité présenté en déduction de la sous rubrique **(2)**.

La ventilation des créances sur la clientèle selon le critère d'éligibilité ou non au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie se présente comme suit:

Description	Eligible au refinancement de la BCT	Non éligible au refinancement de la BCT	Total
Créances sur la clientèle	410 000	3 875 124	4 285 124

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2011 comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle	637 272	543 723	93 549	17%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	12 658	9 550	3 108	33%
Total	649 930	553 273	96 657	17%

La ventilation des comptes débiteurs de la clientèle hors créances rattachées selon la nature de la relation se présente comme suit:

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	-	269	637 003	637 272
Total	-	269	637 003	637 272

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 067 727	2 650 499	417 228	16%
Autres concours à la clientèle en devises	269 602	252 292	17 310	7%
Total	3 337 329	2 902 791	434 538	15%

La ventilation des autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (Hors provisions, agios réservée et créances rattachées) selon la maturité restante se présente comme suit:

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Autres concours à la clientèle	943 312	600 243	1 549 353	648 204	3 741 112
Total	943 312	600 243	1 549 353	648 204	3 741 112

La ventilation des autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (Hors provisions, agios réservée et créances rattachées) selon la nature de la relation se présente comme suit:

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Autres concours à la clientèle	2 475	2 006	3 736 631	3 741 112
Total	2 475	2 006	3 736 631	3 741 112

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	6 402	6 640	(238)	(4%)
Créances sur ressources extérieures	291 463	251 405	40 058	16%
Total	297 865	258 045	39 820	15%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

Par ailleurs, la ventilation des crédits sur ressources spéciales hors créances rattachées selon la maturité se présente comme suit:

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Crédits sur ressources spéciales	41 603	22 597	120 867	109 990	295 057
Total	41 603	22 597	120 867	109 990	295 057

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Montant brut de la créance	502 343	498 559	3 784	1%
Provisions au 31/12/N-1	245 703	215 130	30 573	14%
Dotation de l'exercice	23 609	57 505	(33 896)	(59%)
Reprise de l'exercice	(22 799)	(26 933)	4 134	(15%)
Provision au 31/12/N	246 513	245 702	811	-%
Total net de la créance	255 830	252 857	2 973	1%

La prise en compte de la provision collective au titre des créances saines (C0 et C1), estimée à 21 066 KDT, relève le stock de provisions à 267 579 KDT, détaillé comme suit:

Description	Montant
Provision sur créances classées	246 513
Provisions collectives	21 066
Total	267 579

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Montant brut de la créance	502 343	498 559	3 784	1%
Agios réservés au 31/12/N-1	108 620	105 224	3 396	3%
Dotation aux agios réservés (créances douteuses et non douteuses)	28 303	19 339	8 964	46%
Reprise Agios réservés de l'exercice	(5 760)	(15 682)	9 922	(63%)
Autres reprises	(123)	(261)	138	(53%)
Total des agios réservés au 31/12/N	131 040	108 620	22 420	21%

(6) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	5 100 443	4 321 005	779 438	18%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	502 343	498 559	3 784	1%
Total des engagements (b)	5 602 786	4 819 564	783 222	16%
Agios réservés affectés aux engagements classés	121 557	108 621	12 936	12%
Provisions affectées aux engagements classés	246 513	245 702	811	-%
Total des provisions et agios réservés (c)	368 070	354 323	13 747	4%
<i>Taux de couverture de l'ensemble des engagements (c/b)</i>	<i>6,57%</i>	<i>7,35%</i>	<i>(0,78%)</i>	<i>(11%)</i>
<i>Taux de couvertures des engagements classés (c/a)</i>	<i>73,27%</i>	<i>71,07%</i>	<i>2,20%</i>	<i>3%</i>
<i>Taux des engagements classés (a/b)</i>	<i>8,97%</i>	<i>10,34%</i>	<i>(1,38%)</i>	<i>(13%)</i>
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012- 02)	9 483	-	9 483	-
Provisions affectées aux engagements courants (Cir 2012- 02)	21 066	-	21 066	-
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	30 549	-	30 549	-
Total général des provisions et agios réservés (d)	398 619	354 324	44 295	13%
<i>Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)</i>	<i>7,11%</i>	<i>7,35%</i>	<i>(0,24%)</i>	<i>(3%)</i>

(7) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2011:

Secteur d'activité	2011	%	2010	%
I- AGRICULTURE	136 590	2,45%	107 864	2,20%
II- INDUSTRIE	1 532 835	27,47%	1 362 403	28,30%
Mine	25 514	0,46%	7 391	0,20%

Secteur d'activité	2011	%	2010	%
Energie	45 045	0,81%	48 907	1,00%
Industrie agroalimentaire	278 424	4,99%	241 413	5,00%
Matériaux de construction	262 670	4,70%	241 909	5,00%
Industrie mécanique et électrique	293 090	5,22%	246 687	5,10%
Chimie et caoutchouc	207 225	3,70%	171 678	3,60%
Textile	22 265	0,40%	21 587	0,40%
Habillement et cuir	80 089	1,48%	79 716	1,70%
Bois, liège et ameublement	34 755	0,62%	30 901	0,60%
Papier, imprimerie et industrie diverses	130 061	2,34%	124 981	2,60%
Bâtiment et travaux publics	153 698	2,75%	147 233	3,10%
III- SERVICES	3 933 361	70,08%	3 349 297	69,50%
Tourisme	369 384	6,27%	437 227	9,10%
Transport et télécommunication	514 236	9,21%	315 747	6,60%
Commerce agroalimentaire	68 229	1,22%	71 830	1,50%
Commerce matériaux de construction	144 390	2,60%	138 795	2,90%
Commerce quincaillerie et assimilés	128 251	2,29%	118 558	2,50%
Commerce textile et cuir	58 775	1,05%	54 043	1,10%
Commerces divers	492 808	8,83%	457 674	9,50%
Santé	79 757	1,43%	58 890	1,20%
Finance	280 531	5,02%	213 149	4,40%
Loisirs et Cultures	30 632	0,55%	28 735	0,60%
Particuliers	905 453	16,21%	792 566	16,40%
Divers	144 283	2,58%	68 637	1,40%
Promotion immobilière	716 634	12,83%	593 446	12,30%
Total	5 602 786	100,00%	4 819 564	100,00%

(8) Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent **15%** du total des engagements de la banque au 31.12.2011.

Note 1.4: Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2011 un solde de 210 047 KDT contre un solde de 144 292 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres de transaction	3 975	-	3 975	-%
Bons de Trésor	3 975	-	3 975	-%
Titres de placement	206 072	144 292	61 780	43%
Titres à revenu fixe	204 007	142 876	61 131	43%

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Bons de Trésor	163 092	118 432	44 660	38%
Emprunts obligataires	33 730	19 000	14 730	78%
Créances rattachées	7 185	5 444	1 741	32%
Titres à revenu variable	2 065	1 416	649	46%
Actions	2 239	1 565	674	43%
Provisions pour dépréciation des actions	(174)	(149)	(25)	17%
Total	210 047	144 292	65 755	46%

Il est à préciser qu'aucun transfert de titres entre les différentes catégories n'a eu lieu en 2011.

La subdivision des actions, selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Actions cotées	2 030	1 356	674	50%
Actions non cotées	209	209	-	-%
Total	2 239	1 565	674	43%

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2011 et comparativement à 2010 :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Montant brut des titres de placement	2 239	1 565	674	43%
Provision au 31/12/N	149	5	144	2 880%
Dotations de l'exercice	38	134	(96)	(72%)
Reclassement de provisions	-	10	(10)	(100%)
Reprise de provisions	(13)	-	(13)	-
Provision au 31/12/N-1	174	149	25	17%
Total net des titres de placement	2 065	1 416	649	46%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2011 un solde de 443 839 KDT contre 433 464 KDT au 31.12.2010. Son détail se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres d'investissement (1)	288 482	296 818	(8 336)	(3%)
Titres de participation (2)	20 993	15 068	5 925	39%
Parts dans les entreprises associées (3)	74 462	62 715	11 747	19%
Parts dans les entreprises liées (4)	8 078	7 770	308	4%
Participation avec convention en rétrocession (5)	51 824	51 093	731	1%
Total	443 839	433 464	10 375	2%

Il est à noter qu'aucun transfert de titres entre les différentes catégories n'a eu lieu en 2011.

Le tableau des mouvements du portefeuille-titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Valeur brutes au 31.12.2010	Créances rattachées	Provision	Total net au 31.12.2010	Acquisition 2011	Cession 2011	Valeur brutes au 31.12.2011	Créances rattachées	Dotations 2011	Reprise 2011	Provision	Total au 31.12.2011
Titres d'investissement hors Fonds gérés	184 073	7 311	270	191 114	-	39755	144 318	6 265	-	-	270	150 313
Titres d'investissements-Fonds gérés	106 449	794	1538	105 705	33 083(*)	1 550	137 982	1 750	156	131	1 563	138 169
Titres de participation	21 651	-	6 583	15 068	6 312	94	27 869	-	292	0	6 875	20 993
Parts dans les entreprises associées	64 087	-	1 372	62 715	9 213	212	73 088	2 682	-	64	1 308	74 462
Parts dans les entreprises liées	9 970	-	2 200	7 770	16	-	9 986	-	-	293	1 907	8 078
Participation avec convention en rétrocession	49 611	3 890	2408	51 093	3 618	5 312	47 917	4 507	-	1 808	600	51 824
Total	435 841	11 995	14 371	433 465	44 936	7 197	441 160	15 204	448	2 296	12 523	443 839

(*) Inclut les créances rattachées

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Bons de Trésor	134 857	134 953	(96)	-%
Fonds gérés	138 169	105 704	32 465	31%
Encours brut des fonds gérés	139 732	107 242	32 490	30%
Provisions sur fonds gérés	(1 563)	(1 538)	(25)	2%
Obligations	15 456	56 161	(40 705)	(72%)
Obligations brutes	15 726	56 431	(40 705)	(72%)
Provisions sur obligations	(270)	(270)	-	-%
Total	288 482	296 818	(8 336)	(3%)

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres de participation	27 869	21 651	6 218	29%
Provisions sur titres de participation	(6 876)	(6 583)	(293)	4%
Total	20 993	15 068	5 925	39%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotés se présente comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres cotés	6 692	6 692	-	-%
Titres non cotés	21 177	14 959	6 218	42%
Titres de participation	27 869	21 651	6 218	42%

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Titre	%	31.12.2011	Provision 31.12.2011	31.12.2010	Provision 31.12.2010
BATAM	13,71%	5 490	(5 490)	5 490	(5 490)
FCPR AMEN CAPITAL	100,00%	5 000	-	-	-
PGH	0,39%	5 000	-	5 000	-
ENNAKEL	0,46%	1 692	(384)	1 692	(87)
UNION DE FACTORING	13,87%	1 387	-	1 387	-
FCPR TUNISIAN DEVELOPPEMENT	6,67%	1 003	-	-	-
SOCIETE TUNIS CENTER	9,38%	938	-	938	-
ALTERMED APEF	3,33%	883	-	706	-
PHENICIA SEED FUND	9,95%	750	(83)	750	-
LA MARINE HAMMAMET SUD	3,59%	700	(516)	700	(558)
LA MAISON DES BANQUES	7,16%	588	(287)	588	(328)
FCP CAPITALISATION EN GARANTIE	0,95%	500	-	500	-
FCPR VALEUR DEVELOPPEMENT	16,67%	500	-	500	-
SOCIETE INTER-BANK SERVICE	10,00%	400	-	400	-
STEG ENERGIES RENOUVLABLES	8,00%	400	-	400	-
CLINIQUE LA MARSА	10,35%	380	-	380	-
SOCIETE DEVELOPPEMENT EXPOR. Z. FRANCHE ZARZIS	5,02%	300	(3)	300	(7)
FCP SMART EQUITY	4,72%	299	-	299	-
SOCIETE MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	280	-
COMPAGNIE TUNE ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR	1,50%	200	-	200	-
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	0,09%	200	-	200	-
MAXULA D'INVESTISSEMENT SICAV	2,40%	200	-	200	-
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	5,00%	150	-	150	-
SOCIETE INVESTISSEMENT NORD OUEST	0,42%	100	(26)	100	(26)
AUTRES		292	(87)	211	(87)
		27 869	(6 876)	21 651	(6 583)

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	73 088	64 087	9 001	14%
Créances rattachées	2 682	-	2 682	-
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(1 308)	(1 372)	64	(5%)
Total	74 462	62 715	11 747	19%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Titres cotés	24 101	18 988	5 113	27%
Titres non cotés	48 987	45 099	3 888	9%
Parts dans les entreprises associées	73 088	64 087	9 001	14%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit:

Titre	%	31.12.2011	Provision 31.12.2011	31.12.2010	Provision 31.12.2010
MAGHREB LEASING ALGERIE "MLA"	43,39%	28 212	-	28 212	-
TUNISIE LEASING	32,36%	24 101	-	18 988	-
STE PRIVE HOPITAL EL AMEN	30,00%	7 200	-	3 600	-
AMEN SANTE	14,08%	2 200	-	2 259	-
SOCIETE EL IMRANE	30,00%	2 100	-	2 100	-
AMEN BEJA	30,00%	1 800	-	1 800	-
SOCIETE EL KHIR	30,00%	1 560	(1 208)	1 560	(1 261)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	1 500	-	1 500	(11)
AMEN GAFSA	24,00%	1 122	-	1 122	-
HAYETT	25,00%	1 012	-	513	-
SOCIETE KAWARES	29,36%	969	-	969	-
SOCIETE AMEN INVEST	36,90%	494	-	494	-
SOCIETE TUNISYS	29,85%	448	-	448	-
TUNINVEST INTER SICAR	30,00%	150	-	300	-
SICAV AMEN	0,05%	146	(100)	146	(100)
AUTRES		74	-	76	-
		73 088	(1 308)	64 087	(1 372)

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	9 986	9 970	16	-%
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(1 907)	(2 200)	293	(13%)
Total	8 079	7 770	309	4%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit:

Titre	%	31.12.2011	Provision 31.12.2011	31.12.2010	Provision 31.12.2010
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
SOCIETE LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
SOCIETE AMEN PROJECT	53,01%	4 790	-	4 786	-
STE LA GENERALE DE RECOUVR ET DE REALIS DE CREANC	39,63%	2 616	1 907	2 616	2 200
AMEN CAPITAL	60,00%	75	-	64	-
		9 986	1 907	9 970	2 200

(5) Titres en rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Participation avec convention en rétrocession	47 917	49 611	(1 694)	(3%)
Créances rattachées	4 507	3 890	617	16%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(600)	(2 408)	1 808	(75%)
Total	51 824	51 093	731	1%

(6) Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2011 (TND)	Résultat net 2011 (TND)
Sicar Amen	Amen Bank	SICAR	88,20%	4 395 475	816 321
Le Recouvrement	Amen Bank	Société de recouvrement de créances	99,88%	616 307	25 269
Amen Project	Amen Bank	Société d'investissement	53,00%	11 427 211	3 949 018
SOGEREC	123 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	39,63%	1 793 709	475 377
Amen Capital	124 Avenue de la liberté, 1002 Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	60,00%	173 215	48 215

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2011 un solde de 107 969 KDT contre un solde de 101 382 KDT au 31.12.2010 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Immobilisations incorporelles	1 083	854	229	27%
Immobilisations incorporelles	5 349	4 504	845	19%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 082)	(3 466)	(616)	18%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	-%
Immobilisations corporelles	103 304	93 077	10 227	11%
Immobilisations corporelles	151 322	140 171	11 151	8%
Amortissement des immobilisations corporelles	(48 018)	(47 094)	(924)	2%
Immobilisations encours	3 582	7 451	(3 869)	(52%)
Immobilisations encours	4 452	8 321	(3 869)	(46%)
Provision sur immobilisations encours	(870)	(870)	-	-%
Total	107 969	101 382	6 587	6%

(1) Aucune garantie ou sûreté n'est consenties à des tiers sur les immobilisations de la banque.

(2) Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 31.12.2011 un montant de **21 303 KDT**.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2011 un montant de 54 679 KDT contre un montant de 54 914 KDT et se détaillant comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	14 184	21 348	(7 164)	(34%)
<i>Comptes d'attente</i>	14 192	21 346	(7 154)	(34%)
Comptes d'attente de la salle de marché	15 136	13 135	2 001	15%
Comptes d'attente de la compensation	1 121	5 483	(4 362)	(80%)
Autres comptes d'attente	(2 065)	2 727	(4 792)	(176%)
<i>Comptes de régularisation</i>	(8)	3	(11)	(367%)
Autres	40 495	33 566	6 929	21%
Stock de matière, fourniture et timbres	938	645	293	45%
Etat, impôts et taxes	1 569	675	894	132%
Allocations familiales	282	555	(273)	(49%)
Dépôts et cautionnements	117	93	24	26%
Opérations avec le personnel	34 635	27 606	7 029	25%
Débiteurs divers	1 728	1 587	141	9%
Créances sur l'Etat	1 976	2 312	(336)	(15%)
Autres	(750)	93	(843)	(906%)
Total Autres Actifs	54 679	54 914	(235)	-%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	9 405	9 276	129	1%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	8 950	8 732	218	2%
Provision sur autres comptes d'attente	455	544	(89)	(16%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 171	19 524	(353)	(2%)
Provision sur opérations avec le personnel	610	610	-	-%
Provision sur débiteurs divers	2 943	3 270	(327)	(10%)
Provisions sur autres comptes	15 618	15 643	(25)	-%
Total	28 576	28 800	(224)	(1%)

Il est à noter que la rubrique AC7 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 31.12.2011 se présente comme suit:

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Comptes de virements devises en instance d'imputation	33 287	40 309
Comptes opérations de compensation	(971)	(443)
Comptes miroirs afférents aux intérêts à échoir	110	123
Comptes effets à l'encaissement	(1 819)	(2 214)
Compte en attente et de régularisation provisionné à hauteur de 100%	8 947	8 549
Les comptes de position et de contre valeur de position de change bilan pour les opérations de change au comptant	189	22
Comptes devises en instance d'affectation	(24 263)	(39 617)
Escompte chèques TPE et factures provisionné à hauteur de 100%	233	648
Comptes dinars en instance d'affectation	6 111	12 444
Comptes de déséquilibre de la balance	16	14
Comptes "allocations familiales à récupérer	231	325
Compte "Virement valeur mobilière	996	-
Intérêts sur billets de trésorerie	877	1
Cartes de paiement monétiques	757	436
Compensation effets à rejeter	(406)	1 985
Prélèvement factures STEG	320	76
Imputation du solde des billets de trésorerie	(300)	-
Divers effets domiciliés à non caisses	290	(27)
Autres comptes d'actifs non justifiés	635	486
Autres comptes personnel présentés au niveau des comptes autres actifs	87	1 816
Autres comptes Impôts et taxes présentés au niveau des comptes autres actifs	42	220

Par ailleurs, les comptes relatifs aux opérations de SWAP de change sont aussi en cours de justification.

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique est uniquement composé des avoirs de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2011 un solde de 151 009 KDT contre un solde de 223 481 KDT au 31.12.2010 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	150 328	222 094	(71 766)	(32%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	681	1 387	(706)	(51%)
Total	151 009	223 481	(72 472)	(32%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avoirs des établissements bancaires	10 956	10 758	198	2%
Emprunts auprès des établissements bancaires	139 372	211 336	(71 964)	(34%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	150 328	222 094	(71 766)	(32%)

(1) La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers hors dettes rattachées selon la durée résiduelle et la nature de la relation se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	150 328	-	-	-	150 328
Avoirs en comptes	10 956				10 956
Emprunts	139 372				139 372
Etablissements financiers	681	-	-	-	681
Avoirs en comptes	681				681
Entreprises associées	681				681
Autres	-				-
Emprunts	-				-
Total	151 009	-	-	-	151 009

(2) Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2011 un solde de 3 712 487 KDT contre un solde de 3 497 715 KDT au 31.12.2010 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Dépôts à vue	1 104 383	921 956	182 427	20%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 608 104	2 575 759	32 345	1%
Total	3 712 487	3 497 715	214 772	6%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Epargne	620 339	527 655	92 684	18%
Dépôts à terme	1 913 093	1 986 840	(73 747)	(4%)
Dépôts à terme en dinars	1 697 951	1 812 602	(114 651)	(6%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	9 489	27 181	(17 692)	(65%)

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Dépôts à terme en devises	205 177	146 716	58 461	40%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	476	341	135	40%
Autres sommes dues à la clientèle	74 672	61 264	13 408	22%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 608 104	2 575 759	32 345	1%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se présente comme suit:

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 104 383	-	-	-	1 104 383
Comptes d'épargne	-	-	-	620 339	620 339
Dépôts à terme	539 562	1 026 304	337 262	-	1 903 128
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	74 672	74 672
Total	1 643 945	1 026 304	337 262	695 011	3 702 522

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 581 642 KDT contre 489 311 KDT au 31.12.2010 se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Emprunts matérialisés	241 698	210 660	31 038	15%
Ressources spéciales	339 944	278 651	61 293	22%
Total	581 642	489 311	92 331	19%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010 :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Emprunts matérialisés	236 660	205 331	31 329	15%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 038	5 329	(291)	(5%)
Total	241 698	210 660	31 038	15%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010 :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Ressources budgétaires	4 846	4 395	451	10%
Ressources extérieures	335 098	274 256	60 842	22%
Total	339 944	278 651	61 293	22%

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	4 000	19 671	82 685	130 304	236 660
Ressources budgétaires	3 500	40	212	470	4 222
Ressources extérieures	10 690	22 174	142 635	157 294	332 793
Total	18 190	41 885	225 532	288 068	573 675

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2011 et au 31.12.2010:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	6 343	4 143	2 200	53%
Comptes d'attente et de régularisation	45 987	115 395	(69 408)	(60%)
<i>Comptes d'attente</i>	<i>(215)</i>	<i>3 176</i>	<i>(3 391)</i>	<i>(107%)</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>(3)</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>-%</i>
Créditeurs divers	38 763	98 645	(59 882)	(61%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	13 023	74 410	(61 387)	(82%)
Dépôts du personnel	3 859	2 615	1 244	48%
Charges à payer	21 881	21 620	261	1%
Etat, impôts et taxes	6 678	13 125	(6 447)	(49%)
Autres	764	451	313	69%
Total Autres passifs	52 330	119 538	(67 208)	(56%)

Il est à noter que la rubrique PA5 comporte des comptes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas encore été achevés. La situation au 31.12.2011 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs à régler	1 097	508
Trésor tunisien amendes perçues / chèques impayés.	559	553
COMAR remboursement frais médical	108	108
Créditeurs divers.	(107)	2 215
Versement a valoir / prêts contentieux	(1 285)	75
Les comptes 186 "virement reçu"	652	1 553
Les comptes de primes d'assurance/cartes monétiques	266	159
Commissions/garantie de l'État crédits banque mondiale	665	383
Le compte "Hayett cotisation assurance groupe"	205	0
Le compte compensation monétique	672	14
Intérêts à recevoir/crédit consommable par prélèvement	137	24
Commissions perçus d'avance/ billets de trésorerie	125	216

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Versement sicav amen	102	134
C.C.P faveur divers bénéficiaires	74	74
Autres comptes autres passifs	234	1 147
Autres comptes d'impôt et taxes présentés au niveau des comptes autres passifs	11	24
Autres comptes de personnel présentés au niveau des comptes autres passifs	354	317

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à 100 000 KDT composé de 10.000.000 actions ordinaires de 10 dinars chacune libérée en totalité.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spéciale et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Modifications comptables	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2010	100 000	10 189	13 438	138 923	57 850	(8 560)	18 133	423	1	61 403	391 800
Affectation du résultat 2010											
Réserves	-	-	44 452	651	-	-	-	-	-	(45 103)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 000)	(14 000)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	-	2 300	-	-	(2 300)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres mouvements sur les Capitaux Propres											
Mouvements sur fond social	-	-	-	-	-	-	(51)	-	-	-	(51)
Résultat de l'exercice 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64 510	64 510
Capitaux Propres au 31/12/2011	100 000	10 189	57 890	139 574	57 850	(8 560)	20 382	423	2	64 510	442 260

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 875 341 KDT contre 640 633 KDT au terme de l'exercice 2010 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Cautions	391 293	410 060	(18 767)	(5%)
Avais	476 572	224 401	252 171	112%
Autres garanties données	7 476	6 172	1 304	21%
Total	875 341	640 633	234 708	37%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2011 comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Cautions en faveur des banques	115 501	110 042	5 459	5%
Cautions en faveur des établissements financiers	11 586	11 636	(50)	-%
Cautions en faveur de la clientèle	264 206	288 382	(24 176)	(8%)
Total	391 293	410 060	(18 767)	(5%)

L'encours des avais se détaille au 31.12.2011 comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Avais en faveur des banques locales	225 000	-	225 000	100%
Avais en faveur de la clientèle	251 572	224 401	27 171	12%
Total	476 572	224 401	252 171	112%

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 139 549 KDT au 31.12.2010 à 197 802 KDT au 31.12.2011 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Crédits documentaires import	192 642	128 795	63 847	50%
Crédits documentaires export	5 160	10 754	(5 594)	(52%)
Total	197 802	139 549	58 253	42%

Les crédits documentaires export confirmés sont en cours de justification.

Note 4.3: Engagements Donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à 349 929 KDT contre 249 954 KDT au 31.12.2010 et se détaille comme suit:

Description	31.12.2011	31.12.2010	Variation	%
Engagements de financement donnés	348 880	249 763	99 117	40%
Engagements sur titres	1 049	191	858	449%
Total	349 929	249 954	99 975	40%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2011 à 776 256 KDT contre 768 581 KDT au terme de l'exercice 2010. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Les chiffres des garanties reçues tels que présentés dans le hors bilan à fin 2010 ont été rectifiés pour refléter l'encours des garanties admises et ce dans la limite de l'engagement.

5- Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2011 un montant de 259 330 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	7 174	7 615	(441)	(6%)
Opérations avec la clientèle	239 654	227 625	12 029	5%
Autres intérêts et revenus assimilés	12 502	10 181	2 321	23%
Total	259 330	245 421	13 909	6%

Note 5.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisant en 2011 un montant 43 778 KDT, ont diminué de 1 029 KDT par rapport à 2010 et se présentent comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	21 015	21 486	(471)	(2%)
Opérations sur placement et titres	3 535	3 916	(381)	(10%)
Opérations de change	1 181	1 212	(31)	(3%)
Opérations de commerce extérieur	3 432	3 542	(110)	(3%)
Gestion, étude et engagement	8 287	8 669	(382)	(4%)
Opérations monétiques	4 882	4 767	115	2%
Banque directe	994	820	174	21%
Autres commissions	452	395	57	14%
Total	43 778	44 807	(1 029)	(2%)

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2011 et 2010 :

Description	2011	2010	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	65	-	65	-
Gain net sur titres de placement	7 314	7 521	(207)	(3%)
Gain net sur opérations de change	11 911	10 284	1 627	16%
Total	19 290	17 805	1 485	8%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	7 118	6 169	949	15%
Intérêts et revenus assimilés sur les titres à revenu fixe	7 118	6 528	590	9%
Moins values de cession	-	(359)	359	(100%)
Titres de placement à revenu variable	196	1 352	1 156	(86%)
Dividendes sur les titres de placement	25	9	16	178%
Plus values de cession	196	1 713	(1 517)	(89%)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(38)	(134)	96	(72%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	13	-	13	-
Moins values de cession	-	(236)	236	(100%)
Total	7 314	7 521	(207)	(3%)

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 576	2 369	(793)	(33%)
Gain net sur opérations de change sur factures	481	274	207	76%
Gain net sur opérations de change en compte	9 820	8 185	1 635	20%
Gain net sur options de change	-	(592)	592	(100%)
Gain net sur opérations Western Union	34	48	(14)	(29%)
Total	11 911	10 284	1 627	16%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2011 un montant de 25 280 KDT contre 22 807 KDT en 2010. Leur détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	16 537	15 990	547	3%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	6 116	4 340	1 776	41%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	2 627	2 477	150	6%
Total	25 280	22 807	2 473	11%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	8 845	9 908	(1 063)	(11%)
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	5 118	2 506	2 612	104%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	2 574	3 576	(1 002)	(28%)
Total	16 537	15 990	547	3%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2011 un montant de 172 092 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	17 977	9 830	8 147	83% (*)
Opérations avec la clientèle	125 048	121 909	3 139	3%
Emprunts et ressources spéciales	22 642	18 921	3 721	20%
Autres intérêts et charges	6 425	5 194	1 231	24% (*)
Total	172 092	155 854	16 238	10%

(*) Les intérêts encourus et charges assimilés relatifs à des opérations avec la BCT ont été reclassés de la sous rubrique « Autres intérêts et charges » à la sous rubrique « Opérations avec les établissements bancaires et financiers »

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2011 un montant de 28 544 KDT, en baisse de 13 768 KDT par rapport à l'exercice 2010. Son détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	21 875	30 572	(8 697)	(28%)
Perte sur créances apurées	4 940	1 100	3 840	349%
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	1 798	12 084	(10 286)	(85%)
Reprise de provision sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	(1 426)	1 426	-
Recouvrement des créances radiées	(69)	(18)	(51)	283%
Total	28 544	42 312	(13 768)	(33%)

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2011 un montant de (238) KDT, en baisse de 1 565 KDT par rapport à l'exercice 2010. Leur détail se présente comme suit:

Description	2011	2010	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres	535	5 825	(5 290)	(91%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres	(2 382)	(7 504)	5 122	(68%)
Plus ou moins values de cession sur titres	1 566	2 933	(1 367)	(47%)

Description	2011	2010	Variation	%
Etalement de la prime et de la décote sur BTA	43	73	(30)	(41%)
Total	(238)	1 327	(1 565)	(118%)

Note 5.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2011 un montant de 71 014 KDT, en hausse de 13 659 KDT par rapport à 2010. Leur détail se présente comme suit :

Description	2011	2010	Variation	%
Frais de personnel	52 631	40 640	11 991	30%
Rémunération du personnel	41 203	30 881	10 322	33% (*)
Charges sociales	8 650	7 739	911	12% (*)
Impôts sur salaires	1 099	977	122	12% (*)
Autres charges liées au personnel	1 679	1 043	636	61% (*)
Charges générales d'exploitation	12 910	11 713	1 198	10%
Frais d'exploitation non bancaires	5 943	5 949	(6)	-%
Autres charges d'exploitation	6 967	5 764	1 203	21%
Dotation aux amortissements	5 473	5 001	471	9%
Total	71 014	57 354	13 660	24%

(*) Des reclassements entre sous rubriques ont été opérés en 2011. Par conséquent, les soldes 2010 ont été retraités.

Note 5.9 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2011 et 2010 :

Description	2011	2010	Variation	%
Résultat de cession des immobilisations	(191)	(156)	(35)	22%
Impôts et taxes	(250)	(1 060)	810	(76%)
Autres résultats exceptionnels	697	4 311	(3 614)	(84%)
Total	256	3 095	(2 839)	(92%)

Note 5.10 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 6,451 dinars contre 6,140 dinars titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Description	2011	2010
Résultat net en KDT	64 510	61 403
Nombre moyen d'actions	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	6,451	6,140

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (69 529) KDT à (436 607) KDT enregistrant une diminution de 367 078 KDT ou 527,95 %. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 447 404 KDT et par des flux de trésorerie positifs, provenant des activités d'investissement pour 2 427 KDT et des activités de financement à hauteur de 77 899 KDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur à celui des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à (447 404) KDT au 31 décembre 2011. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 150 043 KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 197 135 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 591 391 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 8 157 KDT ;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 56 136 KDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers, pour 56 874 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 76 296 KDT.
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 5 728 KDT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

La cession de certains titres d'investissement et la perception des intérêts et dividendes encaissés, partiellement compensés par l'acquisition d'immobilisations corporelles sont à l'origine du flux de trésorerie positif de 2 427 KDT.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 77 899 KDT provient principalement de l'émission d'un emprunt obligataire pour 50 000 KDT et de la variation des ressources spéciales pour 61 202 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2011 à (436 607) KDT et ce compte tenu notamment à des besoins de financement inhérents aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

7- Autres notes

Note 7-1: Notes sur les parties liées

Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle exerce directement et indirectement sur Amen Bank un contrôle exclusif et ce à travers la détention de **52,52%** des droits de vote de cette dernière;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Bank **28,79%** des droits de vote;
- Les sociétés contrôlées par Amen Bank ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable.
- Les membres du Conseil d'Administration de Amen Bank, son Directeur Général et ses Directeurs Généraux Adjointes ainsi que les membres proches de leurs familles ;

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2011

Société «PGI Holding»

- 1 Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2011 s'élève à 101 KDT (HT).
- 2 La banque a conclu avec la société PGI Holding une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la banque dans le domaine de développement, le domaine informatique et en

matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la banque avec un plafond de **150 KDT** hors taxe. Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à **150 KDT** (HT)

Société «COMAR»

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR les conventions et opérations suivantes :

- 1 Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'Amen Bank. Les revenus de ces immeubles au titre de 2011 s'élèvent à **17 KDT** (HT).
- 2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2011 s'élève à **382 KDT**;
 - Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations patronales versées à la COMAR au titre de 2011 s'élève à **1 644 KDT**.

SICAR Amen

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes:

- 1 Trois nouvelles conventions de gestion de fonds portant sur la gestion de fonds d'une valeur globale de **29 MDT**. En vertu de ces conventions, SICAR Amen perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% des fonds gérés.
- 2 Huit (8) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **79 383 KDT**. La commission de gestion au titre de 2011, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à **794 KDT** (HT).
- 3 Une convention en vertu de laquelle la banque est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:
 - une rémunération annuelle forfaitaire de **50 KDT** hors taxes;
 - une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission passe à **4 KDT** hors taxes (avenant 2007) si le dossier passe au déblocage effectif;
 - un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2011 s'élève à **104 KDT** (HT).

Société «Tunisie Leasing»

L'encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing dans laquelle Amen Bank détient **32,36%** du capital et souscrit par cette dernière s'élève au 31 décembre 2011 à **7 600 KDT**. Le total des intérêts perçus et à percevoir à ce titre par Amen Bank au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **547 KDT**.

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** une convention de gestion comptable et fiscale en vertu de laquelle "Amen Bank" est chargée de

la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de **1 500 dinars**.

Société «Tunisys»

La banque a acquis auprès de la société «Tunisys» dans laquelle Amen Bank détient **29,85%** du capital du matériel et des équipements informatiques. Le montant décaissé au titre de ces acquisitions au cours de l'exercice 2011 s'élève à **439 KDT** (HT). En outre, cette société a engagé en 2011 pour le compte de la banque des travaux d'entretien et de maintenance de matériel informatique pour un montant de **604 KDT** (HT).

Amen Project

Amen Bank a conclu avec la société "Amen Project" dans laquelle elle détient 53,01% du capital, une convention de gestion en vertu de laquelle "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "Amen Project". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:

- une rémunération annuelle forfaitaire de **40 KDT** hors taxes;
- une commission fixe de **2 KDT** hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission passe à **7 KDT** hors taxes si le dossier est accepté par le Conseil d'Administration pour le portage;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus value réalisée sur le portefeuille.

Amen Bank prend en charge, en sa qualité de gestionnaire, les frais de gestion administrative et comptable de la société "Amen Project" à l'exception des frais de courtage et de publicité légale, des honoraires du Commissaire aux Comptes et des honoraires payés à l'occasion de consultations demandées par la société "Amen Project".

Le montant des rémunérations perçues par Amen Bank dans le cadre de cette convention ont totalisé un montant de **20 KDT** (HT) en 2011.

Cette convention a pris fin en juin 2011.

SICAVs:

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec les SICAVs auxquelles elle est liée, les rémunérations revenant à l'Amen Bank se détaillent comme suit:

OPCVM	Pourcentage de détention	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2011 (hors TVA)
SICAV Amen première	0,03%	Dépositaire	Amen Bank perçoit une rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
		Distributeur	0,5 (HT)% de l'actif net	1 388 KDT
SICAV Amen	0,04%	Dépositaire	Amen Bank perçoit une rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
		Distributeur	0,5% de l'actif net	503 KDT

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit (en TND):

	Président du Conseil d'Administration		Membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'audit	
	Charge 2011	Passif au 31/12/2011	Charge 2011	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	200 000	-	230 000	230 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
TOTAL	200 000	-	230 000	230 000

	Vice Président Directeur Général			Collège des Directeurs Généraux adjoints		
	Charge brute 2011	Charges sociales 2011	Passif au 31/12/2011	Charge brute 2011	Charges sociales 2011	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	615 786	56 408	401 346	1 153 459	226 251	904 125
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	615 786	56 408	401 346	1 153 459	226 251	904 125

Note 7-2: Passifs éventuels

En 2010 et 2011 La banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008 et 2009. Le résultat de la vérification, notifié à la banque, est de 28,4 millions de Dinars. Ces redressements ont été effectués sur la base d'une interprétation administrative non opposable. Ils concernent notamment le poste réinvestissement exonéré. Dans ses réponses, la banque a démontré qu'elle s'est conformée strictement à la législation en vigueur en ce qui concerne le chef de redressement précité. Malgré que les résultats de la vérification fiscale ne sont pas fondées juridiquement, la banque a constitué une provision de 2,2 millions de Dinars. Par ailleurs, la dette fiscale, s'élevant à 0,2 millions de Dinars, inhérente aux chefs de redressement acceptés a été liquidée en totalité en 2012 et impactés sur les états financiers de 2011.

Note 7-3: Note sur la liquidité

L'assèchement de la liquidité a commencé à être ressentie dès les premiers mois de l'année 2011, avec tout d'abord une tendance assez expliquée de thésaurisation. Ensuite l'avènement des revendications sociales des grèves et des sit-in a porté un coup dur à la trésorerie des entreprises et plus particulièrement publiques. Parallèlement, des mouvements d'arrêts de travail a touché les dépôts collectés auprès des institutionnels. De même la baisse de l'activité et l'arrêt des opérations de collecte de fonds a réduit substantiellement la liquidité au niveau des caisses sociales. Ces effets conjugués ont entraîné la détérioration du ratio de liquidité à un niveau inférieur au minimum réglementaire. Au 31/12/2011, le ratio de liquidité s'est établi à 68,9% contre 83,6% à fin 2010. Pour palier à ces contraintes majeures, Amen Bank a mis en place un plan d'action comportant notamment : l'adossement des crédits à moyen et long terme aux ressources spéciales adaptées, la réduction du poids des gros tickets et l'amélioration des placements longs, le suivi minutieux de l'évolution des petits déposants par agence et par zone et le coaching journalier des exploitants, la mobilisation des dépôts en devise, l'optimisation de la gestion des appels d'offres, le lancement d'un emprunt obligataire 2012 subordonné et l'activation du déblocage des lignes extérieures.

Note 7.4 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 03/05/2012. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Amen Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **442 260 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **64 510 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Justification de l'opinion avec réserve

Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (notes explicatives 1.1, 1.2, 1.3, 1.7, 2.5 et 4.2), certains comptes d'actifs et de passifs, notamment des comptes d'attente, des comptes de liaison et de régularisation, les comptes BCT et correspondants et des comptes en devises, faisant apparaître des suspens à la fois débiteurs et créditeurs et d'écarts non justifiés, ont donné lieu à la constitution par la banque de provisions à hauteur de **29 578 KDT**. Nos procédures d'audit ne nous ont pas permis de conclure, au stade actuel d'avancement des travaux d'apurement, que les provisions ainsi constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces comptes.

4. Opinion avec réserve

A notre avis et sous réserve de l'incidence de la question évoquée au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserve », les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion avec réserve exprimé ci-haut, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs. A ce titre :
 - certaines relations ont été maintenues parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles classées parmi les engagements non performants. Par ailleurs, les échéances en intérêts de l'année 2011 qui ont été rééchelonnées pour un montant de 9 483 KDT, ont fait l'objet de réservation ; et
 - une provision collective sur les engagements classés en « 0 » et « 1 » a été comptabilisée pour un montant de 21 066 KDT.
- La banque a comptabilisé, de façon forfaitaire, au titre des engagements inférieurs à 15 KDT, une provision additionnelle de 8 312 KDT en plus de celles requises en application des règles usuellement appliquées par la banque.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence des insuffisances de contrôle se traduisant par des anomalies d'équilibre de certaines journées comptables au cours de l'exercice 2011 et des exercices antérieurs. Les anomalies détectées au cours de l'exercice 2011 ont été régularisées et un système de veille a été mis en place pour permettre d'identifier, de suivre et de régulariser les opérations à l'origine de ces anomalies.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mai 2012

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**MTBF *membre de*
PricewaterhouseCoopers
Ahmed BELAIFA**

II- RAPPORT SPECIAL

AMEN BANK
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En application de l'article 29 de la loi n° 2001- 65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- 1** Une nouvelle convention de participation aux frais du siège a été conclue en Juillet 2011 avec la société PGI Holding qui détient **21,73%** du capital de la banque.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la banque dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaire de la banque avec un plafond de 150 KDT hors taxe. Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2011 s'élève à **150 KDT (HT)**

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 05.05.2011.

- 2** Trois nouvelles conventions de gestion de fonds ont été conclues en décembre 2011 avec la société SICAR Amen dans laquelle Amen Bank détient **88,20%** du capital. Ces conventions portent sur la gestion de fonds d'une valeur globale de **29 MDT**. En vertu de ces conventions, SICAR Amen perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **1%** des fonds gérés.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 03.02.2011 et le 27.10.2011.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs:

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

Société «PGI Holding»

Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding qui détient **21,73%** du capital de la banque une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2011 s'élève à **101 KDT** (HT).

Société «COMAR»

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR qui détient **28,79%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

- 1 Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux propriété d'Amen Bank. Les revenus de loyer de ces immeubles au titre de 2011 s'élèvent à **17 KDT** (HT).
- 2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :
 - des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2011 s'élève à **382 KDT**;
 - des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de 2011 s'élève à **1 644 KDT**.

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes :

- 1 Huit (8) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **79 383 KDT**. La commission de gestion au titre de 2011, calculée sur la base d'un taux annuel de **1%** des montants gérés, s'élève à **794 KDT** (HT).
- 2 En vertu d'une convention de gestion en date du 18.06.1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:
 - une rémunération annuelle forfaitaire de **50 KDT** hors taxes;
 - une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission passe à **4 KDT** hors taxes (avenant 2007) si le dossier passe au débloqué effectif;
 - un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2011 s'élève à **104 KDT** (HT).

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars.

Société «Tunisys»

Amen Bank a acquis auprès de la société «Tunisys» dans laquelle la banque détient **29,85%** du capital, du matériel et des équipements informatiques. Le montant décaissé au titre de ces acquisitions au cours de l'exercice 2011 s'élève à **439 KDT** (HT). En outre, cette société a engagé en 2011 pour le compte de la banque des travaux d'entretien et de maintenance de matériel informatique pour un montant de **604 KDT** (HT)

Amen Project

Le 12 Mars 2010, Amen Bank a conclu, avec la société "Amen Project" dans laquelle elle détient **53,01%** du capital, une convention de gestion en vertu de laquelle "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "Amen Project". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:

- une rémunération annuelle forfaitaire de **40 KDT** hors taxes;
- une commission fixe de **2 KDT** hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission passe à **7 KDT** hors taxes si le dossier est accepté par le Conseil d'Administration pour le portage;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus value réalisée sur le portefeuille.

Amen Bank prend en charge, en sa qualité de gestionnaire, les frais de gestion administrative et comptable de la société "Amen Project" à l'exception des frais de courtage et de publicité légale, des honoraires du Commissaire aux Comptes et des honoraires payés à l'occasion de consultations demandées par la société "Amen Project".

Le montant des rémunérations perçues par Amen Bank dans le cadre de cette convention ont totalisé un montant de **20 KDT** (HT) en 2011.

Cette convention a pris fin en juin 2011.

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2011 se détaillent comme suit:

OPCVM	Pourcentage de détention	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2011 (hors TVA)
SICAV Amen première	0,03%	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
		Distributeur	0,5% de l'actif net HT	1 388 KDT
SICAV Amen	0,04%	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
		Distributeur	0,5% de l'actif net HT	503 KDT

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaille comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration datant de 2004.
- Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La rémunération et avantages accordés au Vice Président Directeur Général et aux trois (3) Directeurs Généraux Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration. Ces rémunérations et avantages sont composés de salaire annuel fixe, de prime de bilan complémentaire, de gratification de fin d'année, de prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence au titre des filiales.

2 Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit (en TND):

	Président du Conseil d'Administration		Membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'audit	
	Charge 2011	Passif au 31/12/2011	Charge 2011	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	200 000	-	230 000	230 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
TOTAL	200 000	-	230 000	230 000

	Vice Président Directeur Général			Collège des Directeurs Généraux adjoints		
	Charge brute 2011	Charges sociales 2011	Passif au 31/12/2011	Charge brute 2011	Charges sociales 2011	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	615 786	56 408	401 346	1 153 459	226 251	904 125
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	615 786	56 408	401 346	1 153 459	226 251	904 125

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 16 Mai 2012

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

MTBF *membre de*
PricewaterhouseCoopers
Ahmed BELAIFA

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2012. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Mars 2012 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Le commissaire aux comptes :
Jelil BOURAOUI
Tunis, le 30 Avril 2012

Bilan arrêté au 31 mars 2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
ACTIF				
Portefeuille-titres		<u>70 341 138</u>	<u>83 018 084</u>	<u>74 491 510</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	4 502 171	1 209 263	2 307 318
Obligations et valeurs assimilées	3.2	65 838 966	81 808 821	72 184 192
Placements monétaires et disponibilités		<u>21 817 214</u>	<u>18 229 866</u>	<u>23 432 780</u>
Placements monétaires	3.3	5 466 325	3 969 211	3 928 441
Disponibilités	3.4	16 350 889	14 260 656	19 504 339
TOTAL ACTIF		<u>92 158 351</u>	<u>101 247 950</u>	<u>97 924 290</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		261 065	65 855	114 450
Créditeurs divers		13 469	18 822	26 578
TOTAL PASSIF		<u>274 534</u>	<u>84 677</u>	<u>141 028</u>
Capital	3.5	<u>87 892 396</u>	<u>96 540 733</u>	<u>94 305 213</u>
Sommes capitalisables	3.10	<u>3 991 421</u>	<u>4 622 540</u>	<u>3 478 049</u>
Sommes capitalisables exercices antérieurs		3 239 366	3 625 975	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		752 054	996 565	3 478 049
ACTIF NET		<u>91 883 817</u>	<u>101 163 273</u>	<u>97 783 262</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>92 158 351</u>	<u>101 247 950</u>	<u>97 924 290</u>

Etat de résultat arrêté au 31/03/2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2012 31/03/2012	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2011 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	3.6	834 048	1 186 096	3 982 829
Revenus des placements monétaires	3.7	178 652	165 490	643 443
Total des revenus de placements		1 012 700	1 351 586	4 626 272
Charges de gestion des placements	3.8	<195 272>	<223 260>	<825 816>
Revenus Nets des placements		817 429	1 128 327	3 800 456
Autres charges	3.9	<24 925>	<38 133>	<119 206>
RESULTAT D'EXPLOITATION		792 504	1 090 193	3 681 249
Régularisation du résultat d'exploitation		<40 449>	<93 628>	<203 200>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		752 054	996 565	3 478 049
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40 449	93 628	203 200
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 547	<32 021>	19 985
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		23 342	<33 619>	49 327
Frais de négociation		<51>	<1 439>	<2 789>
Résultat non distribuable		61 838	<67 079>	66 523
RESULTAT NET DE LA PERIODE		854 342	1 023 114	3 747 772

Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/01/2012 31/03/2012	Période 01/01/2011 31/03/2011	Exercice clos le 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	854 342	1 023 114	3 747 772
Résultat d'exploitation	792 504	1 090 193	3 681 249
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	38 547	<32 021>	19 985
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	23 342	<33 619>	49 327
Frais de négociation de titres	<51>	<1 439>	<2 789>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<6 753 787>	<22 076 359>	<28 181 027>
Souscriptions			
- Capital	10 281 565	35 390 882	69 689 832
- Régularisation des sommes non distribuables	1 720	<1 584>	71
- Régularisation des sommes capitalisables	406 290	1 489 640	3 636 267
Rachat			
- Capital	<16 753 313>	<56 576 890>	<96 655 392>
- Régularisation des sommes non distribuables	<4 627>	22	<258>
- Régularisation des sommes capitalisables	<685 423>	<2 378 428>	<4 851 548>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<5 899 445>	<21 053 245>	<24 433 255>
ACTIF NET			
En début de période	97 783 262	122 216 518	122 216 518
En fin de période	91 883 817	101 163 273	97 783 262
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	2 887 685	3 744 981	3 744 981
En fin de période	2 689 516	3 071 430	2 887 685
VALEUR LIQUIDATIVE	34,163	32,937	33,862
TAUX DE RENDEMENT	3,57%	3,75%	3,76%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2012**

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2012 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat :

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
BT	303	1 329	0,00%
Action SICAV (AMEN TRESOR SICAV)	4 419 338	4 500 843	4,90%
TOTAL	4 419 641	4 502 171	4,90%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de trésor assimilables	(1)	42 457 069
Obligations	(2)	23 381 897
Total		65 838 966

(1) BTA:

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
BTA090215	14 094 000	14 201 410	15,46%
BTA090714	6 053 400	6 327 841	6,89%
BTA110319	1 773 000	1 777 304	1,93%
BTA110319A	2 262 125	2 267 694	2,47%
BTA110319B	3 046 650	3 054 245	3,32%
BTA11072017	2 971 875	3 089 170	3,36%
BTA14042014	9 738 200	10 270 594	11,18%
BTZ111016B	1 245 000	1 468 812	1,60%
TOTAL	41 184 250	42 457 069	46,21%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/03/2012	31/03/2011
Montant	0	0

(2) Obligations :

Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
AB 2001	405 000	419 872	0,46%
AB 2006	2 000 000	2 012 160	2,19%
AB 2009 CA	1 560 000	1 594 200	1,74%
AB 2009 CB	1 126 667	1 145 272	1,25%
AB 2010	186 667	190 313	0,21%
AIL 2007	76 000	77 210	0,08%
ATB 2007/1	800 000	829 488	0,90%
ATB 2009 TB1	500 000	519 748	0,57%
ATL 2006-1	1 200 000	1 249 608	1,36%
ATL 2007/1	200 000	206 080	0,22%
ATL 2008/1	400 000	417 448	0,45%
ATTILES20111	500 000	505 180	0,55%
BH 2007	1 200 000	1 213 664	1,32%
BNA 2009	866 667	903 491	0,98%
BTE 2009	1 200 000	1 227 408	1,34%
BTE 2010 AP	270 000	274 598	0,30%
BTK 2009 C	866 667	869 395	0,95%
CIL 2005/1	200 000	205 200	0,22%
CIL 2007/1	300 000	303 456	0,33%
CIL 2007/2	300 000	301 668	0,33%
CIL 2009/1	600 000	618 464	0,67%
CIL 2009/3	600 000	604 336	0,66%
CIL 2010/2	400 000	407 048	0,44%
HL 2010/1 1	800 000	826 440	0,90%
MP 05 T/A	240 000	249 648	0,27%

MX 2010 TA	1 000 000	1 040 248	1,13%
PANOBOIS 07	160 000	168 115	0,18%
SIHM 2008TA	480 000	493 565	0,54%
SIHM 2008TB	320 000	329 043	0,36%
STM 2007 TB	300 000	308 228	0,34%
STM 2007 TC	360 000	369 874	0,40%
TLG 2007-2	300 000	302 724	0,33%
TLG 2008-1	208 000	216 158	0,24%
TLG 2008-2	200 000	203 580	0,22%
TLG 2008-3	200 000	201 848	0,22%
TLG 2011-1	500 000	518 600	0,56%
UIB 2011-2	1 000 000	1 007 992	1,10%
UNICTOR 2008	200 000	200 512	0,22%
UNIFAC 2010	640 000	644 384	0,70%
UTL 2005/1	200 000	205 632	0,22%
TOTAL	22 865 667	23 381 897	25,45%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-12 à 5 466 325 dinars. Ils sont constitués de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Avaliseur	Montant	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Intérêts précomptés	En % de l'actif net
BT	CIL	500 000	495 111	497 649	4 889	0,54%
BT	TUNISIE LEASING	1 000 000	959 013	991 100	40 987	1,08%
BT	ATTIJARI LEASING	1 000 000	997 232	997 922	2 768	1,09%
BT	ATTIJARI LEASING	3 000 000	2 877 040	2 979 654	122 960	3,24%
TOTAL		5 500 000	5 328 395	5 466 325	171 605	5,95%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2012 à 16 350 888 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	11 412 388	12,42%
Avoirs en banque	4 938 500	5,37%
TOTAL	16 350 888	17,80%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	06/04/2013	8 319 416	5,06
PLACT	AMEN BANK	23/06/2013	3 092 972	5,01
TOTAL			11 412 388	

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012 s'élève à - 5 899 445 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <6 412 817>
Variation de la part Revenu : 513 372

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2011	94 305 213
Souscriptions	10 281 565
Rachats	-16 753 313
Plus ou moins value réalisée sur emprunts de société	33
Plus ou moins value réalisée/act permanat	16 970
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	-43 002
Plus ou moins value réalisée sur titres OPCVM	6 339
frais de négociation	-51
VDE sur ACTION PERMANANTE	1 026
VDE sur titres OPCVM	81 505
+/- V report/act.cote permanente	-982
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	1 720
Régul sommes non distribuables (rachats)	-4 627
Variation de la part Capital	-6 412 817
Capital au 31/03/2012	87 892 396

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Période du	Période du
	01-01-12 au	01-01-11
	31-03-12	31-03-11
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-238 683	-795 160
Résultat d'exploitation	792 504	1 090 193
Régularisation du résultat d'exploitation	-40 449	-93 628
TOTAL	513 372	201 405

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-11	671
Nombre d'actionnaires entrants	97
Nombre d'actionnaires sortants	-92
Nombre d'actionnaires au 31-03-12	676

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012	Du 1/01/2011
	au 31/03/2012	au 31/03/2011
Dividendes	0	82 787
Revenus des obligations	242 670	509 148
Revenus des BTA	591 378	594 161
TOTAL	834 048	1 186 096

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012	Du 1/01/2011
	au 31/03/2012	au 31/03/2011
Placement en compte courant à terme	110 413	102 348
Billets de trésorerie	45 542	54 706
Certificat de dépôt	3 197	0
Compte Rémunéré	19 500	8 437
TOTAL	178 652	165 490

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».

FCP IRADETT 100
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2011

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « **IRADETT 100** », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat et l'état des variations de l'actif net, pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Gestionnaire du fonds commun de placement pour les états financiers

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » arrêtés au 31 décembre 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2011, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante sur la composition de l'actif, au 31 décembre 2011, du fonds commun de placement « **IRADETT 100** » :

Le fonds commun de placement « IRADETT 100 » emploi 43,61% de son actif en liquidités, ce qui constitue un dépassement par rapport au ratio de liquidité autorisé de 20% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

Tunis, le 29/03/2012
GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
AC 1 - Portefeuille - titres		514 230	783 047
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	479 630	746 760
b - Obligations et Valeurs assimilées	3-1	34 600	36 287
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		389 621	420 957
a - Placements monétaires	3-2	-	-
b - Disponibilités	3-2	389 621	420 957
AC 3 - Créances d'exploitation	3-3	15 344	-
TOTAL ACTIF		919 195	1 204 004
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-4	2 730	3 152
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-5	850	59 269
TOTAL PASSIF		3 580	62 421
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 –Capital	3-6	906 127	1 136 496 (*)
CP 2 - Sommes distribuables		9 488	5 087
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	2 443	2 847 (*)
b - Sommes distribuables de la période	3-7	7 045	2 240
ACTIF NET		915 615	1 141 583
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		919 195	1 204 004

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos au 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>NOTE</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>		18 037	16 996
a - Dividendes	3-8	15 880	14 663
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés	3-8	1 768	1 773
c - Revenus des autres valeurs	3-8	389	560
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-9	10 908	8 500
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 946	25 496
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-10	20 878	21 448
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 067	4 049
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-11	979	1 045
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 088	3 004
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-43	-764
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 045	2 240
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		43	764
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-15 805	-77 313
* +/- values réalisées sur cession des titres		4 656	135 079
* Frais de négociation		-2 356	-5 396
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-6 417	55 374

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31/12/2011

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	-6 417	55 374	
a - Résultat d'exploitation	7 088	3 004	
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-15 805	-77 313	
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	4 656	135 079	
d - Frais de négociation de titres	-2 356	-5 396	
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-2 228	-5 203	
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	519 585	(*)
* Capital	-	468 776	(*)
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-	49 279	(*)
* Régularisations des sommes distribuables de l'exercice	-	1 530	(*)
* Droits d'entrée			
b - Rachats	-217 323	-36 334	(*)
* Capital	-229 582	-14 560	(*)
* Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	10 517	-20 862	(*)
* Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-459	-1 070	(*)
* Droits de sortie	2 200	158	
VARIATION DE L'ACTIF NET	-225 968	533 422	
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	1 141 583	608 161	
b - En fin de période	915 615	1 141 583	
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>			
a - En début de période	67 601	38 544	
b - En fin de période	53 945	67 601	
VALEUR LIQUIDATIVE	16,973	16,887	
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,030	0,135	
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,69%	7,88%	

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2011**

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2.3- Evaluation des autres placements:

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix de réalisation. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière du fonds n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

ACTIFS

3-1 – Portefeuille Titres

Le portefeuille titre s'élève au 31/12/2011 à 514 230 DT contre 783 047 DT au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Coût d'acquisition	557 482	810 408	-252 926	-31,21%
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	493 890	745 215	-251 325	-33,73%
- Titres OPCVM	29 992	29 992	-	-
- Obligations et valeurs assimilées	33 600	35 200	-1 600	-4,55%
Plus ou moins values potentielles	-44 252	-28 447	-15 805	55,56%
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-45 106	-29 320	-15 786	53,84%
- Titres OPCVM	854	873	-19	-2,18%
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	1 000	1 087	-87	-7,98%
Totaux	514 230	783 047	-268 817	-34,33%

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3-2 – Placements monétaires et Disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent au 31/12/2011 à 389 621 DT contre 420 957 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
- Avoir en banque	386 911	439 457	-52 546	-11,96%
- Sommes à régler	-	-21 168	21 168	-100,00%
- Intérêts courus/autres placements monétaires	2 711	2 668	43	1,60%
Totaux	389 621	420 957	-31 336	-7,44%

3-3 – Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31/12/2011 à 15 344 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
ATB TRANSACTION	15 344	-	15 344	-
Totaux	15 344	-	15 344	-

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011

Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2011	% ACTIF	% K Emetteur
VALEURS MOBILIERES					
ASSAD	7 500	73 300,644	79 485,000	8,65%	0,07%
ATB	4 000	28 742,477	23 640,000	2,57%	0,00%
BNA	500	6 350,000	6 009,000	0,65%	0,00%
BT	700	8 204,000	7 494,900	0,82%	0,00%
BTE	1 502	45 764,634	44 803,158	4,87%	0,15%
Ciments de Bizerte	10 000	86 439,600	79 200,000	8,62%	0,02%
ENNAKL	4 000	65 925,000	38 352,000	4,17%	0,01%
SFBT	1 000	10 989,308	13 011,000	1,42%	0,00%
SPDIT	400	2 148,000	2 681,600	0,29%	0,00%
TELNET	300	1 885,786	2 629,800	0,29%	0,00%
T LEASING	200	5 803,760	5 767,000	0,63%	0,00%
TPR	570	2 231,002	3 392,070	0,37%	0,00%
TUNIS RE	5 000	62 869,000	57 170,000	6,22%	0,06%
UIB	4 500	93 237,600	85 149,000	9,26%	0,03%
TITRES OPCVM					
FCP IRADETT 50	2 433	29 991,591	30 845,574	3,36%	2,60%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNTS DE SOCIETES					
ATB 2007/1 Catég D	400	33 600,000	34 600,305	3,76%	0,40%
TOTAL	43 005	557 482,402	514 230,407	55,94%	

ACTIF NET ET PASSIFS

3-4 – Opérateurs créditeurs :

Cette rubrique enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Le solde des opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2011 à 2 730 DT contre 3 152 DT au 31/12/2010, il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
- Gestionnaire	1 601	1 993	-392	-19,67%
- Dépositaire	1 129	1 159	-31	-2,66%
Totaux	2 730	3 152	-423	-13,41%

3-5 –Autres opérateurs créditeurs :

Le solde des autres opérateurs créditeurs s'élève au 31/12/2011 à 850 DT contre 59 269 DT au 31/12/2010, il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
CMF	77	97	-19	-19,66%
ATB TRANSACTION	-	58 418	-58 418	-100,00%
AFC Frais de négociations	58	-	58	-
RETENUES A LA SOURCE	715	754	-39	-5,18%
Totaux	850	59 269	-58 418	-98,57%

3-6 - Capital social :

Les mouvements sur le capital en 2011 se détaillent comme suit :

- Capital au 31/12/2010	Montant
- Montant	1 136 496 (*)
- Nombre de titres	67 601
- Nombre de porteur de parts	2
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre de porteur de parts	-
Rachats effectués	
- Montant	229 582
- Nombre de titres	13 656
- Nombre de porteurs de parts sortants	1
Autres effets s/capital	
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	4 656
- Régularisation des sommes non distribuables	10 517
- Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-15 805
- Frais de négociation	-2 356
- Droit de sortie	2 200
- Capital au 31/12/2011	
- Montant	906 127
- Nombre de titres	53 945
- Nombre de porteurs de parts	1

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

3-7 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010 (*)	Variation	Variation en %
Sommes distribuables de l'exercice	7 045	2 240	4 805	214,53%
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 443	2 847	-404	-14,18%
Totaux	9 488	5 087	4 401	86,53%

(*) : Les données de l'exercice 2010 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

ETAT DE RESULTAT**3-8 – Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 18 037 DT pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011 contre 16 996 DT au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Revenus des actions et valeurs assimilées	15 880	14 663	1 216	8,29%
Revenus des obligations et valeurs assim	1 768	1 773	-5	-0,29%
Revenus des titres OPCVM	389	560	-170	-30,43%
Totaux	18 037	16 996	1 041	6,12%

3-9 – Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011, à 10 908 DT contre 8 500 DT au 31/12/2010 et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Intérêts/ compte courant	10 908	8 500	2 408	28,33%
Totaux	10 908	8 500	2 408	28,33%

3-10 – Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31/12/2011 à 20 878 DT contre 21 448 DT au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Rémunération du gestionnaire	19 750	20 289	-539	-2,66%
Rémunération du dépositaire	1 128	1 159	-30	-2,63%
Totaux	20 878	21 448	-570	-2,66%

3-11 – Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2011 à 979 DT contre 1 044 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010	Variation	Variation en %
Redevance CMF	956	982	-26	-2,62%
Services bancaires et assimilés	19	-	19	-
Timbre fiscal	4	2	2	100,00%
Autres impôts et taxes et versements assimilés	-	60	-60	-100,00%
Totaux	979	1 044	-65	-6,25%

4. Autres informations**4-1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du fond est confiée à « Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse », gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En rémunération des services de gestion financière et administrative, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1,75% HT par an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La commission de gestion d'«Arab Financial Consultants intermédiaire en bourse» au 31/12/2011 s'élève 19 750 DT TTC, contre 20 289 DT au 31/12/2010.

4-2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Arab Tunisian Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1 % HT par an calculée sur la base de l'actif net quotidien sans toutefois dépasser 7 000 DT par an.

Les honoraires d'« Arab Tunisian Bank » au 31/12/2011 s'élèvent à 1 128 DT TTC, contre 1 159 DT au 31/12/2010.

IRADETT 50**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2011****RAPPORT GENERAL**
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**-----**
Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

- 1) l'examen des états financiers, ci joints, du « FCP IRADETT 50 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, comprenant, outre les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 987 186, Dinars, un état de résultat soldé par un bénéfice de 15 047, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 209 543, Dinars
- 2) les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par le Conseil d'Administration de votre gestionnaire notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons examiné les états financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Notre examen a comporté, en effet, des diligences pour :

- * collecter et examiner les éléments probants justifiant les données reflétées par les états financiers ;
- * évaluer la fiabilité du contrôle interne et des systèmes d'établissement des états financiers ;
- * vérifier le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables appliquées et, également, des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des états financiers et, pour évaluer le risque que les Etats financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2011, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

- * les états financiers, qui font état d'actifs dont la composition et l'existence sont confirmées par votre dépositaire :
 - ✓ découlent, d'une part, de livres comptables réguliers et à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement aux PCGA et, particulièrement à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM ; comparées aux exercices précédents, ces méthodes ont enregistré un changement de méthode de présentation, sans incidence sur la valeur liquidative et les sommes distribuables de l'exercice, ayant concerné la présentation :
 - du report bénéficiaire, logé précédemment dans la rubrique « Capital », est présenté au 31 décembre 2011 dans la rubrique « Sommes distribuables des exercices antérieurs » au lieu de la rubrique « Capital » ;

I - Opinion sur les Etats Financiers (Suite) :

- des BTA, logés précédemment dans la rubrique «Autres valeurs », sont présentés au 31 décembre 2011 au niveau du poste « Obligations et valeurs assimilées » et d'autre part, d'une comptabilité tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des enregistrements calculés et des données restituées au niveau de la balance générale ;
- ✓ sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des OPC et, aux PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire ;
- ✓ comprennent des notes aux états financiers ne renseignant pas sur les ratios de gestion des placements et sur les mouvements du portefeuille.

II – Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2011.

Aussi, devons nous vous informer que le total des emplois de votre fonds en valeurs mobilières et en BTA, étant en deçà du seuil réglementaire de 80% des actifs nets ; ils représentent au bilan 58.48%, des actifs nets, contre des emplois en liquidité et quasi liquidité de 38.99% des actifs nets au lieu de 20%.

Tunis, le 23 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

BILAN
ARRETE AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2011	31/12/2010
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	577 311	794 526
Actions, valeurs assimilées et droits		
a- rattachés	311 141	471 750
b- Obligations et valeurs assimilées	266 170	322 776
AC2- Placements monétaires et disponibilités	384 894	371 692
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	384 894	371 692
AC3- Créances d'exploitation	24 982	31 805
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	987 186	1 198 023
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	3 403	4 696
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	3 403	4 696
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	967 742	1 177 220
CP2- Sommes distribuables	16 041	16 107
Sommes distribuables des exercices		
a- antérieurs	994	748
b- Sommes distribuables de l'exercice	15 047	15 359
ACTIF NET	983 784	1 193 327
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	987 186	1 198 023

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)**

		<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
PR1	Revenus de portefeuille-titres	23 729	25 662
	a- Dividendes	8 317	7 102
	b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 892	13 040
	c- Revenus des autres valeurs	5 520	5 520
PR 2-	Revenus des placements monétaires	13 956	18 992
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		37 685	44 654
CH 1-	Charges de gestion des placements	19 319	25 318
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 366	19 336
PR 3-	Autres produits		
CH 2-	Autres charges	1 116	1 493
RESULTAT D EXPLOITATION		17 250	17 843
PR 5-	Régularisations du résultat d'exploitation	-2 203	-2 485
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		15 047	15 359
PR 4-	Régularisation du résultat d'exploitation		
	(annulation)	2 203	2 485
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 877	-80 865
	_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-19 865	132 524
	_ Frais de négociation	-1 769	-4 935
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 493	64 567

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	17 250	17 843
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 877	-80 865
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-19 865	132 524
d- Frais de négociation de titres	-1 769	-4 935
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-14 961	-13 539
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	2 645 547	8 219 649
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	157 880	157 242
_ Régularisation des sommes distribuables	24 321	69 845
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-2 848 175	-7 774 410
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-162 972	-183 581
_ Régularisation des sommes distribuables	-26 676	-72 058
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-209 543	467 715
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	1 193 327	725 612
b- en fin d'exercice	983 784	1 193 327
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONNAIRES (ou de parts)</u>		
a- en début d'exercice	93 508	58 886
b- en fin d'exercice	77 413	93 508
VALEUR LIQUIDATIVE	12,708	12,762

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2011

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Au cours de l'exercice 2011, il y a eu un changement de méthode de présentation des Comptes touchant les rubriques suivantes:

- la présentation des BTA au niveau de la rubrique Obligations et Valeurs assimilées au lieu du poste autres valeurs
- la répartition des sommes distribuables

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 577 311 D contre 794 526 D au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

AC2-Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Disponibilités	384 894	371 692

PR1-Note sur les revenus du portefeuille titres

	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Dividendes	8 317	7 102
Revenus des obligation	9 892	13 040
Revenus des autres valeurs	5 520	5 520
TOTAL	23 729	25 662

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires

	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenu des Placements monétaires	13 956	18 992
TOTAL	13 956	18 992

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
Montant	1 177 220
Nombre de parts	93 508
Nombre de porteurs de parts	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 645 547
Nombre de parts émises	210 139
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	2 848 175
Nombre de parts rachetées	226 234
Nombre de porteurs de parts sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-19 865
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	19 877
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-5 092
Frais de négociation	-1 769

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	967 742
Nombre de parts	77 413
Nombre de porteurs de parts	2

CP2- Sommes distribuables	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Sommes distribuables de l'exercice	15 047	15 359
Sommes distribuables des exercices antérieurs	994	748
TOTAL	16 041	16 107

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	37 685	44 654
Charges de gestion des placements	19 319	25 318
Revenu net des placements	18 366	19 336
Autres charges	1 116	1 493
Résultat d'exploitation	17 250	17 843
Régularisation du résultat d'exploitation	-2 203	-2 485
Sommes distribuables de la période	15 047	15 359
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	2 203	2 485
Frais de négociation	-1 769	-4 935
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	19 877	-80 865
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-19 865	132 524
Résultat net de la période	15 493	64 567
Nombre de parts	77 413	93 508
Résultat par part	0,200	0,690

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	18 031	23 630
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien		
Les honoraires de l'ATB	1 288	1 688
TOTAL	19 319	25 318

FCP IRADETT 50
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2011

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2011	% ACTIF	% K emetteur
VALEURS MOBILIERES					
ASSAD	5 244	53 952	55 576	5,63%	0,05%
ATB	853	6 137	5 041	0,51%	0,00%
BT	2 000	22 210	21 414	2,17%	0,00%
BTE	650	19 502	19 389	1,96%	0,07%
Ciments de Bizerte	6 200	51 693	49 104	4,97%	0,01%
ENNAKL	3 000	49 688	28 764	2,91%	0,01%
Monoprix	500	13 450	14 158	1,43%	0,00%
SFBT	590	6 563	7 676	0,78%	0,00%
TELNET	400	2 320	3 506	0,36%	0,00%
TPR	2 000	10 759	11 902	1,21%	0,00%
UIB	5 000	99 809	94 610	9,58%	0,03%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
<i>EMPRUNT D'ETAT</i>					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	71 222	74 237	7,52%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 658	21 298	2,16%	
<i>EMPRUNT DE SOCIETES</i>					
AIL 2008 6.5%	500	20 000	20 264	2,05%	0,50%
ATL 2008/1 6.5%	500	20 000	20 614	2,09%	0,17%
ATL 2010/1	500	40 000	40 623	4,12%	0,07%
CIL 2008/1 6.5%	500	20 000	20 355	2,06%	0,33%
AMEN BANK SUB 2008	500	42 500	43 963	4,45%	0,13%
T LEASING 2008/1 6.5%	300	12 000	12 315	1,25%	0,20%
UNIFACTOR 2008 6.5%	300	12 000	12 500	1,27%	0,30%
TOTAL	29 627	594 462	577 311	58,48%	